



JOURNAL
LE NORD

HEARST, le jeudi 20 mars 2025



PAGES 21 à 23

PLACE AUX
ÉLIMINATOIRES



CAHIER SPÉCIAL
JOURNÉE INTERNATIONALE
DE LA FRANCOPHONIE

La francophonie
nous tient à coeur !



PAGES 10 à 12

LES
Médias
de l'épinette noire



Vol. 49 - N° 48 - 2,86 \$ + TPS

ÉLECTIONS

PAGE 3

GUY BOURGOUIN
PAR 10 VOIX

NOUS AVONS DÉMÉNAGÉ.

Visitez-nous à notre nouvelle adresse :
1020, rue Front, Hearst, ON | 705-362-8898

H&R
BLOCK

Ford LECOURSMOTORSALES

JUSQU'À
6 000 \$
DE RABAIS



2024

OU
FINANCEMENT
À PARTIR DE
0 %
JUSQU'À
72 MOIS



BRONCO
SPORT



Hearst 705 362-4011
Kapuskasung 705 335-8553

www.lecoursmotorsales.ca

Le retour attendu d'une professionnelle de la santé

Par Kristophe Bédard

Le travail de recrutement est un long processus, mais la responsable du recrutement médical à Hearst, Mélanie Goulet, est encouragée, car un chirurgien explore la possibilité de venir s'installer à Hearst. D'autre part, la Dre Maryam Aghdampour, qui est déjà installée dans la région, pourra officiellement enregistrer des patients après une évaluation de trois mois du programme gouvernemental auquel elle participe.

Les rumeurs allaient bon train dans la ville de Hearst, mais un chirurgien qui pratique de façon locum pour le moment, et qui souhaiterait habiter une communauté rurale avec sa famille plutôt qu'un grand centre, n'est pas encore tout à fait décidé à venir s'établir dans la région. « Nous avons le budget pour en embaucher trois, mais en réalité, avec le volume que nous avons à Hearst, ça serait plutôt 1,5 ou peut-être deux. Je crois que c'est notre plus grand défi de dire à quelqu'un "tu vas commencer avec pas d'équipe et tu seras le seul ici", ce n'est pas évident », explique Mme Goulet.

Pour le moment, ce médecin

travaille dans le sud de la province afin de gagner de l'expérience, puisque l'Hôpital Notre-Dame recherche un candidat qui aura pratiqué plusieurs types d'interventions, mais surtout des césariennes. « Nous lui avons présenté notre approche régionale : nous travaillons très étroitement avec l'équipe de Kapuskasing pour qu'il rencontre les autres chirurgiens. Ils peuvent se consulter virtuellement, c'est vraiment un beau partenariat entre nos deux communautés », poursuit-elle.

Médecin de famille et hospitaliste

Quant à la Dre Maryam Aghdampour, elle faisait partie d'un programme qui a été éliminé

par le ministère de la Santé pour des raisons qui échappent à Mélanie Goulet. Un nouveau programme a cependant été mis sur pied, spécialement conçu pour former des médecins qui ont reçu leur scolarité à l'international et qui arrivent en Ontario. « Ils doivent faire une période de trois mois d'évaluation, ensuite peuvent rejoindre une communauté. Dre Aghdampour et son mari, le nouvel optométriste de Hearst, sont installés ici et comptent y rester. Elle dit que Hearst est sa communauté », raconte la Mme Goulet.

Dre Aghdampour avait commencé une liste de patients lors de son passage dans les bureaux de médecins, sachant que ce n'était pas permanent. Environ 600 patients pourraient s'inscrire sous sa charge, en plus d'offrir des services hospitalistes, c'est-à-dire s'occuper de l'étage des soins aigus à l'hôpital. « C'est un peu ça la réalité de nos médecins locaux, c'est qu'ils ne font pas juste de la clinique. Ils font aussi des soins à l'hôpital et

partagent leur horaire ainsi. »

Infirmière praticienne

Le réseau de santé de Hearst continue de se développer avec l'arrivée de Vicky Ayotte, infirmière praticienne à l'urgence. Ce genre d'ajout à l'équipe, Mme Goulet aimerait qu'il y en ait plus, mais tout dépend des fonds disponibles. « Son appui, son travail, c'est exceptionnel ! Sa présence soutient à la fois les infirmières, les médecins et ça aide la communauté. Elle appuie également la clinique locum d'une façon indirecte, donc c'est vraiment bien de l'avoir. Ça faisait plusieurs années qu'elle voulait revenir », souligne Mme Goulet.

Les efforts de la communauté pour intégrer les nouveaux arrivants ne passent pas inaperçus. Récemment, une famille de médecins en visite a reçu un accueil chaleureux : motoneige, activités hivernales et rencontres avec les résidents. « Ce qui distingue Hearst, ce n'est pas seulement son hôpital, mais la façon dont la communauté s'implique », conclut Mélanie Goulet.

Le dossier de garderie à Mattice-Val Côté : complexe, mais faisable

Par Renée-Pier Fontaine

Après plusieurs tentatives, l'administratrice en chef et greffière municipale, Guylaine Coulombe, a finalement eu une conversation avec Shannon Costello du Conseil des services du district de Cochrane (CSDC) au sujet de l'implantation d'un centre de garde à Mattice.

Il y a quelques mois, une délégation menée par Macha Plamondon avait demandé à la Municipalité d'agir pour aider les parents de Mattice-Val Côté qui n'ont que rarement accès au service de garde de la Ville de Hearst.

La conversation était globalement positive selon Mme Coulombe. « Elle m'a dit que je ne pouvais pas mieux tomber, car en ce moment ils

travaillent sur le plan de cinq ans pour les services de garde pour enfants. Pour ce faire, ils vont se promener dans nos communautés et venir voir c'est quoi les besoins, les statistiques de naissances et tout cela. Ils seront à Mattice entre la mi-avril et la mi-mai. »

Il s'agira d'une rencontre publique dans une salle que la Municipalité fournira à l'organisme en temps et

lieu. « Elle m'a aussi confirmé quelques informations, comme il y a des listes d'attentes dans les centres qui existent déjà. Un sondage a circulé dans les conseils scolaires, car les services sociaux n'offrent pas de fonds pour rénover, donc les conseils ont tenté d'évaluer les besoins des parents pour ensuite trouver les fonds eux-mêmes », explique Mme Coulombe.

Toutefois, il serait très difficile de prouver la viabilité à long terme de l'installation d'un service de garde dans l'École catholique St-François-Xavier et être en mesure de payer les frais d'exploitation de 200 \$ par jour, par enfant. « Donc ça prend au moins 10 à 12 enfants par jour pour que ça soit viable et les parents ne payeraient que 12 \$ par jour. Il faut être capable de démontrer avec les statistiques que tu as le nombre requis et que tu continueras à l'avoir dans les années à venir », explique-t-elle.

Mme Costello a aussi mentionné que c'est un long processus et que les possibilités d'expansion par la suite sont limitées. Cette année, pour tout le territoire, seulement 35 places ont pu être créées. La réglementation est aussi très stricte par rapport au nombre d'éducatrices certifiées qui sont requises par groupe d'enfants, selon leur âge.

Le manque d'éducatrices est flagrant également dans tout le district, et principalement dans les centres francophones. « Mme Costello prenait l'exemple de Kapuskasing qui a 60 % des places qui ne sont pas comblées parce qu'ils n'ont pas le personnel qualifié pour rencontrer les ratios. La province, l'allocation fédérale qu'elle reçoit, elle la distribue de façon égale dans les 45 conseils de services sociaux. »

Dans le cas de Mattice-Val Côté, une garderie en milieu familial serait plus facile à instaurer et c'est d'ailleurs l'avenue qui était déjà envisagée par le personnel municipal et le groupe de mamans. « C'est certain que les places sont plus limitées, avec seulement six enfants, mais tu n'as pas besoin d'être qualifiée, ça c'est une des choses. Tu dois avoir un plan face à la sécurité des lieux, tu dois avoir des assurances, mais c'est beaucoup plus simple et plus rapide à mettre sur pied. Le Conseil des services du district de Cochrane (CSDC) paye directement cette personne-là et les parents payent le CSDC », conclut-elle.

Toutes les informations ont été partagées avec la représentante de la délégation, Macha Plamondon. Une personne a également approché la Municipalité pour avoir un service de garde en milieu familial chez elle.




- Construction résidentielle et commerciale
- Rénovations
- Contracteur général
- Fondations
- Toitures



POUR NOUS CONTACTER :
 (705) 373-2733 | (705) 372-5444
constructionaulac@gmail.com


Aulac Construction Inc.

Guy Bourgouin l'emporte finalement après de longues semaines d'attente

Par Renée-Pier Fontaine - IJL - Réseau.Presse - Le Nord

Les trois dernières semaines ont été un manège d'émotions pour les deux candidats dans la circonscription de Mushkegowuk-Baie-James. Le verdict du dépouillement juridique qui a eu lieu lundi à Kapuskasing concède la victoire au député sortant néodémocrate, Guy Bourgouin, par 10 voix.

L'élection provinciale ontarienne date maintenant d'il y a trois semaines. Les résultats démontraient un écart de quatre voix au décompte non officiel, et de huit la semaine qui a suivi lors du décompte officiel. La procédure dans un tel cas est le dépouillement juridique, donc les représentants des deux partis, les avocats et des membres de l'équipe d'Élections Ontario se sont déplacés à Kapuskasing pour s'acquitter de cette formalité plus tôt cette semaine.

Les deux candidats étaient restés silencieux au lendemain des élections, attendant des résultats officiels avant de commenter. « Je voulais attendre que tout soit officiel par respect pour le processus et les autres candidats, mais aujourd'hui j'aimerais prendre l'opportunité de remercier tous ceux qui m'ont supporté et qui m'ont aidé, ceux qui ont cru en moi. Même ceux qui n'ont pas voté pour moi, j'ai l'intention de continuer à travailler fort pour tout le monde comme j'ai fait dans les deux derniers mandats », déclare le gagnant.

« Habituellement quand tu termines une élection tu as perdu ou tu as gagné. Mais là, même en remportant avec quatre voix au début et huit après le ballottage, lorsque tu pars en dépouillement judiciaire et bien tu n'as pas le temps de décompresser. Le stress que tu vis est le même que pendant la journée de l'élection », poursuit Guy Bourgouin.

L'attente a été dure pour le député, mais également pour ses employés qui savent que la défaite signifie pour eux une perte d'emploi. « C'était un stress supplémentaire que j'ai dû apprendre à gérer pendant les dernières semaines, non seulement pour mon équipe, mais

pour moi aussi, peu importe le domaine, personne ne veut perdre son emploi », confie-t-il.

Le dépouillement judiciaire avait lieu dans la ville des candidats. Pourtant, lundi matin, une autre collision sur la route 11 près de Fauquier a coûté la vie d'un conducteur de 71 ans de la Colombie-Britannique. « C'était tous des gens venus de Toronto. Moi, mes avocats ont été pris l'autre côté de l'accident. En plus, j'ai dû gérer avec cette situation-là aussi. La Police provinciale de l'Ontario a réussi à les faire traverser, ils ont laissé leur véhicule de l'autre côté et j'ai été les chercher pour les apporter à Kapuskasing », raconte Guy Bourgouin.

Malgré la mince avance qu'il avait lors des deux premiers comptes, le néodémocrate savait qu'il y avait une possibilité que ça penche de l'autre côté. « Parmi les ballots refusés ça aurait pu aller d'un bord ou de l'autre, mais mon monde me disait que ça allait bien lors des recomptages donc ça satisfaisait mes attentes. »

Prêt pour son prochain mandat, la sécurité sur la route 11 ne pouvait pas être mieux démontrée lundi avec la perte d'une autre vie. « C'est inacceptable que nous vivions des conditions comme celles-là! C'est un carnage en ce moment sur nos routes! ». L'inaction du gouvernement Ford en connaissance de cause, selon lui, sera un enjeu sur lequel il veut s'attaquer à Queen's Park.

Le retour en Chambre est prévu pour le 14 avril, les élus doivent donc être prêts à commencer à siéger ce jour-là. « Nous allons devoir repasser à travers le processus de nomination d'un speaker, ils vont déposer un nouveau budget aussi probablement. Ça va être tout le travail qui recommence pour être capable de représenter le monde de ma circonscription et faire avancer les dossiers. »

Depuis sa réélection, Doug Ford s'affaire activement en ce qui concerne les tarifs et les contre-tarifs ontariens avec les États-Unis, mais la cheffe du NPD, Marit Stiles, est d'accord de travailler avec le gouvernement conservateur afin de protéger les emplois et les intérêts en Ontario. « Tous les chefs confondus sont d'accord que quand ça vient à la province, quand ça vient à protéger l'emploi, tous sont du même avis. C'est

plutôt la manière de s'y prendre qui va entraîner des discussions, peut-être. »

« Il est certain que M. Ford devra aborder la question des tarifs, mais je crois qu'il a eu l'attention qu'il voulait et je pense que c'était la bonne chose à faire. Mais avec Trump c'est difficile à suivre, il change d'idée constamment et nous nous dirigeons vers une élection fédérale. Peut-être que Trump avait des différends avec M. Trudeau et il manquait beaucoup de respect à l'égard de notre pays et de notre premier ministre, donc ce sera intéressant de voir ce que Trump fera dans les prochaines semaines », poursuit-il. Le député Bourgouin soutient que tous les partis de la province travailleront à l'unisson pour protéger les emplois. Pour lui, l'important est de soutenir l'industrie forestière, la principale industrie de sa région. « L'industrie a déjà des tarifs et il veut en rajouter par-dessus cela en plus, donc c'est certain que la province devra mettre en place des choses pour protéger les emplois, mais aussi aider les entreprises à passer à travers en essayant de diversifier les marchés. Notre région dépend de l'industrie forestière, je la connais très bien, car je viens de cette industrie moi aussi. »

L'INFO SOUS LA LOUPE

VENDREDI 11h
EN REPRISE SAMEDI 9h

CINN911.COM 



VOUS VOULEZ VENIR À L'ÉMISSION ?

COMMUNIQUEZ AVEC STEVE : INFO@HEARSTMEDIAS.CA 705 373-0897

**TOUS LES
ARTICLES SUR
LENORD.CA**

JOURNAL LE NORD

ÉQUIPE

Steve Mc Innis, directeur général et éditeur
smcinnis@hearstmedias.ca

Manon Longval, ventes
vente@hearstmedias.ca

Lignes agates marketing, ventes nationales
anne@lignesagates.com 1 866 411-7487

Renée-Pier Fontaine, journaliste
rfontaine@hearstmedias.ca

Kristophe Bédard, journaliste
Ndery Dione, journaliste pigiste

Guy Morin, journaliste sportif
guymorin72@gmail.com

Gilles Péloquin, journaliste sportif
gpelo1951@hotmail.com

Maurice Lepage, maquettiste/graphiste
pub@hearstmedias.ca

Annabelle Grondin, réception et distribution
info@hearstmedias.ca

Julie Pelletier, comptabilité
jpelletier@hearstmedias.ca

Francine Lacroix, employée de soutien
flacroix@hearstmedias.ca

Anouck Guay, webmestre
web@hearstmedias.ca

Claire Forcier, réviseure bénévole

Marc Bédard, chroniqueur

Serge Morissette, chroniqueur

Site web : lenord.ca
Facebook : C'INN à Hearst

Journal Le Nord
1004, rue Prince, C.P. 2648
Hearst (ON) P0L 1N0
705 372-1011



Le Nord est géré par les Médias de l'épinette noire

Les Médias de l'épinette noire est un organisme sans but lucratif gérant le journal Le Nord, la radio CINN 91.1 et leurs plateformes web, appuyé par un conseil d'administration.

Gérard Payeur, président
Suzanne Dallaire Côté, vice-présidente

Lise Camiré Laflamme, trésorière

Paul Baril, administrateur

Julie Charbonneau, administratrice

Notre journal rectifiera toute erreur de sa part qui lui est signalée dans les 48 heures suivant la publication. La responsabilité de notre journal se limite, dans tous les cas, à l'espace occupé par l'erreur pourvu que l'annonce en question nous soit parvenue avant l'heure de tombée. Il est interdit de reproduire le contenu de ce journal sans l'autorisation écrite et expresse de la direction. Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement canadien, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques servant à nos activités d'édition.



Notez que le journal Le Nord utilise l'orthographe rectifiée et le programme Antidote 10.

Prenez note que nous ne sommes pas responsables des fautes dans plusieurs des publicités du journal. Nombreuses sont celles qui nous arrivent déjà toutes prêtes et il nous est donc impossible de changer quoi que ce soit dans ces textes.

Communiquez avec l'équipe par téléphone ou passez nous voir au bureau lors des heures d'accueil, soit du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30. Nous sommes fermés les samedis et dimanches.

réseau presse
médias professionnels de l'info locale

FIER MEMBRE

Le Nord est publié depuis mars 1976.
Il est passé aux mains des Médias de l'épinette noire en mai 2016.

ISSN 1199-0805 Canada

La législation et la déontologie comme cadre nécessaire face à l'intelligence artificielle

Dans un monde où l'intelligence artificielle (IA) joue un rôle de plus en plus important, la question de la déontologie et de son encadrement législatif devient un enjeu majeur. La déontologie, qui désigne l'ensemble des règles morales et éthiques régissant une profession, s'applique dans de nombreux domaines influencés par l'IA, notamment le journalisme, la recherche scientifique et la gestion des données. Bien que la déontologie soit souvent fondée sur des principes éthiques volontaires, elle est de plus en plus encadrée par des lois et réglementations, ce qui lui confère un caractère contraignant.

Historiquement, la déontologie était régie par des codes internes aux professions sans nécessiter de dispositions légales. Cependant, avec la numérisation des sociétés et l'importance croissante de l'information, de nombreux gouvernements ont jugé nécessaire de renforcer cet encadrement par des lois. Cette tendance est visible dans plusieurs secteurs. En journalisme, des lois sur la protection des sources et la responsabilité des contenus ont été mises en place pour garantir une information fiable et lutter contre la désinformation. Dans les sciences et technologies, l'éthique en IA est devenue un enjeu crucial, illustré par des textes comme le règlement européen sur l'IA, visant à garantir une utilisation responsable des algorithmes. La gestion des données est également concernée, avec des législations telles que le RGPD, qui impose un cadre juridique strict et des obligations déontologiques en matière de protection des données. Ainsi, la déontologie, autrefois régie par l'autorégulation, est de plus en plus encadrée par des lois qui rendent ses principes obligatoires sous peine de sanctions. Dans ce contexte, des figures publiques comme

Philippe Marcoux jouent un rôle dans la définition des relations entre l'humain et l'IA. Journaliste bien connu, Marcoux adopte une posture qualifiée par certains d'autoritarisme informatif humain, arguant que l'information et sa diffusion doivent rester sous contrôle humain, l'IA n'étant qu'un outil. Il avance plusieurs arguments : le risque de manipulation de l'information par l'IA, qui pourrait entraîner des biais dans les algorithmes de recommandation et la propagation de fake news ; la responsabilité déontologique, qu'il estime être de la seule responsabilité humaine ; et la nécessité de réglementations légales pour garantir que les décisions éditoriales restent entre les mains de journalistes.

Cependant, Marcoux reconnaît que ses positions pourraient rapidement devenir obsolètes en raison de l'évolution rapide de l'IA et des cadres législatifs. Ainsi, si la déontologie devient de plus en plus une question législative, il reste à déterminer jusqu'où cette réglementation doit aller. Un cadre trop rigide pourrait freiner l'innovation et limiter l'usage de l'IA dans des domaines comme la recherche et la vérification de l'information, tandis qu'un manque de réglementation pourrait entraîner une perte de contrôle sur les flux d'information, compromettant la fiabilité des données disponibles.

L'approche de Marcoux soulève donc une question essentielle : l'IA doit-elle être considérée uniquement comme un outil à encadrer strictement, ou peut-elle, à terme, devenir un acteur responsable dans la sphère de l'information ? Le débat reste ouvert et continuera d'influencer les évolutions de la déontologie et de sa législation.

Kristophe Bédard

SOUIRE DE LA SEMAINE



Les opinions exprimées dans les lettres à l'éditeur sont propres à l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles des Médias de l'épinette noire

PPO en bref : accident mortel, conduite dangereuse, état d'ébriété et agression

Par Renée-Pier Fontaine

La Police provinciale de l'Ontario enquête sur un accident fatal, une conduite acrobatique, une conduite en état d'ébriété, et des menaces avec une arme, impliquant plusieurs arrestations et accusations récentes à Kapuskasing et Cochrane.

La Police provinciale de l'Ontario (PPO) du détachement de la Baie James enquête sur une grave collision frontale impliquant deux camionnettes sur la route 11.

La PPO du détachement de la Baie James et l'ambulance du district de Cochrane ont répondu à un appel concernant une collision survenue juste à l'est de Fauquier lundi matin, le 17 mars, vers 7 h 30. Un conducteur, un homme de 71 ans de Lantzville en Colombie-Britannique, a été déclaré décédé sur les lieux, et l'autre conducteur a été transporté à l'hôpital local par ambulance.

La route a été rouverte vers 17 h 30, ayant été fermée entre Kapuskasing et Smooth Rock Falls pendant environ 10 heures. L'équipe TIME (Traffic Incident Management Enforcement) de la Police provinciale de l'Ontario participe à l'enquête en cours.

La PPO de Kapuskasing demande à tous les témoins de cette collision de se manifester et de fournir des déclarations à la police en composant le **1-888-310-1122**.

D'autres mises à jour seront fournies au fur et à mesure que de nouvelles informations seront disponibles.

Un conducteur de 30 ans fait face à une accusation de conduite acrobatique après avoir fait tourner ses pneus sans contrôle à la vue d'un véhicule de patrouille de la Police provinciale de l'Ontario (PPO).

Le 12 mars 2025, vers 23 h, un agent de la PPO du détachement de la Baie James effectuait une patrouille routière stationnaire à Kapuskasing lorsqu'il a aperçu deux véhicules arrêtés à un feu rouge sur Government Road, roulant dans la même direction. Lorsque le feu est passé au vert,

l'un des véhicules a accéléré de façon agressive, faisant patiner ses pneus arrière sans contrôle.



Photo : PPO

Les agents ont arrêté le véhicule un peu plus loin. En conséquence, l'homme de Kapuskasing a été accusé d'avoir fait une cascade dangereuse au volant de sa voiture, d'avoir accéléré et d'avoir fait tourner les pneus sans contrôle.

Le permis de conduire de l'accusé a été suspendu pendant 30 jours et le véhicule a été saisi pour 14 jours. L'accusé doit comparaître devant la Cour de justice de l'Ontario le 24 juin 2025 à Kapuskasing.



Photo : PPO

Le signalement d'un chasse-neige coincé dans un fossé à l'est de Cochrane a conduit à l'arrestation d'un conducteur pour conduite en état d'ébriété.

La Police provinciale de l'Ontario (PPO) du détachement de la Baie James a répondu à un signalement de chasse-neige coincé dans le fossé en direction ouest dans le canton Kennedy, à environ 10 km à l'est de Cochrane, le 11 mars à 3 h du matin.

Les agents ont déterminé que le conducteur avait consommé de l'alcool. L'individu a été arrêté et emmené au service de police de Timmins pour subir d'autres tests. Le conducteur âgé de 50 ans et résidant à Cochrane a été inculpé de conduite avec facultés affaiblies par l'alcool.

L'accusé a été remis en liberté et doit comparaître devant la Cour de justice de l'Ontario le 15 avril 2025 à Cochrane. En outre, il s'est vu infliger une

suspension administrative du permis de conduire de 90 jours, et le véhicule a été saisi pendant sept jours.

Accusations contre un jeune de Cochrane

Un appel concernant des armes sur la 15^e Avenue à Cochrane a été fait le 12 mars en après-midi ; les policiers ont répondu à l'appel car le suspect avait menacé une personne avec une arme. L'enquête a ensuite été menée avec le soutien de diverses unités de la PPO, incluant l'Unité des crimes de la Baie James, le commandant des incidents critiques, l'Unité de sauvetage tactique, le Groupe tactique d'intervention, les négociateurs de crise, l'Unité mobile de soutien et l'Équipe de soutien à la mise en liberté sous caution.

À la suite de l'enquête, un jeune homme de 17 ans de Cochrane, dont l'identité est protégée en vertu des dispositions de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents, a été arrêté et accusé d'agression armée, d'avoir proféré des menaces de causer des lésions corporelles à autrui, de possession d'une arme dans un but dangereux, de deux chefs d'accusation de non-respect de sa peine et de non-respect d'une ordonnance de mise en liberté.

L'accusé reste en détention et doit comparaître devant la Cour de justice de l'Ontario à Cochrane le 14 mars 2025.



Gagnantes et gagnants

Pierrette MacDonald 500 \$ Ameublement Veilleux
Caroline Collin 500 \$ au Centre de rénovation home
Elsa Perman 13 675 \$
Margarita Agauduo 500 \$ Ameublement Veilleux
Annette Bergeron 9 625 \$
Ernest Desgoseillers 500 \$ Sam's Car Sales
Julie Cheff 11 605 \$
Wendy Moore 500 \$ Chez Ted Wilson
Maxime Poliquin 500 \$ Longval Transport
Michel Caissie 16 110 \$
Annie Sigouin Caissie 500 \$ Centre de rénovation home

Fondation 50/50
de l'Hôpital
Notre-Dame
Hospital
Foundation

www.ndhf5050.on.ca
5050@ndh.on.ca
(705) 372-0072

Retour à la case départ au sujet du pont de Val Côté

Par Renée-Pier Fontaine

Le dossier du pont de Val Côté pourrait être chamboulé, malgré que les élus étaient tous d'accord pour le remplacer par des ponceaux, ce qui aurait mis fin à l'entretien constant de l'infrastructure en place qui date de plusieurs décennies.

L'administratrice de la Municipalité avait demandé, il y a quelque temps déjà, une estimation du cout de remplacement du pont par des ponceaux à l'entreprise Villeneuve Construction. Néanmoins, l'ingénieur embauché par la Municipalité a eu des problèmes avec son logiciel et a réalisé que les dimensions qu'il avait données n'étaient pas les bonnes. « Villeneuve a donc recommencé l'estimation et un des employés m'a mentionné avoir travaillé

lorsque les conduites vers les lagon ont été passées à Val Côté et que ces conduites sont très proches du pont. Nous avons donc ressorti les plans et, effectivement, la conduite qui mène au lagon est proche du pont, ce qui signifie qu'il y a une possibilité que les ponceaux ne soient même plus une option », explique Mme Coulombe.

Le personnel de l'entreprise de construction a besoin de plus de certitude avant d'aller de l'avant

avec le projet de ponceaux, qui est évalué à 237 000 \$, si aucun changement à la conduite d'égout n'est effectué et si c'est faisable. Dans les circonstances, l'autre option serait de bâtir un pont neuf, mais à une seule voie, et l'estimation des couts pour ce projet serait de 258 000 \$. « C'est certain que je préférerais bin gros les calvettes parce que ce serait fini, fini les inspections, fini la détérioration et tout cela. À ces couts-là, nous devons ajouter les sommes qui devront être versées à ceux qui nous laissent utiliser leur terrain pour travailler le terrain et les compenser. Je crois aussi qu'on devrait avoir l'ingénieur sur place quand le plus gros de l'ouvrage

sera fait pour s'assurer que c'est conforme aux exigences requises », dit Mme Coulombe.

Pour l'instant, l'ingénieur doit revenir afin d'analyser la situation, énonçant ne pas avoir été mis au courant de la présence d'une conduite d'égout à cet endroit. Une fois que le personnel municipal aura une confirmation du type de projet qui est faisable, des appels d'offres seront publiés afin d'obtenir le meilleur prix possible. Le personnel municipal réitère que le projet est abordable, et la trésorière affirme que les couts seraient couverts par une subvention du Fonds ontarien pour l'infrastructure communautaire.

La Municipalité de Mattice-Val Côté fête les 50 ans de sa constitution cette année

Par Renée-Pier Fontaine

Étant donné l'incertitude entourant le financement des activités bicentennaires, les élus ont alloué 5 000 \$ au budget de 2025 pour la tenue d'activités.

L'enjeu d'obtenir du financement est dû à la mise en pause des programmes pour la période électorale et le remaniement de gouvernement au niveau provincial. Guylaine

Coulombe, administratrice et greffière, est retournée voir ce qui avait été fait lors des festivités de l'an 2000 pour souligner les 25 ans de la Municipalité : le personnel municipal

à l'époque avait organisé un brunch. L'équipe restreinte d'employés municipaux rend l'organisation d'activités sur plusieurs jours difficile. « Nous avons discuté d'avoir un comité organisateur, mais si nous le mettons en place et que les fonds manquent pour organiser quelque chose, ce n'est pas l'idéal », exprime Mme Coulombe.

De son côté, le maire Marc Dupuis avait déjà entamé la discussion avec la représentante de TC Energy et elle lui avait mentionné qu'ils sont prêts à s'engager financièrement pour les aider.

Aucun détail n'a été partagé pour le moment, le personnel municipal étant encore aux balbutiements dans ses idées et ses préparatifs.

Équipement d'urgence endommagé lors d'un sauvetage sur la rivière Missinaibi

Par Renée-Pier Fontaine

Lors du sauvetage d'un motoneigiste blessé sur la rivière Missinaibi à plus de 25 km au nord de la piste de motoneige il y a deux semaines, l'équipement de l'équipe d'intervention d'urgence de la Municipalité de Mattice-Val Côté a été lourdement endommagé.

Le traineau fait sur mesure pour transporter des blessés ou des personnes en cas d'urgence pendant

l'hiver est sérieusement abimé et nécessite des réparations majeures. Les fenêtres et la porte de

l'embarcation ont été brisées par l'état peu navigable de la piste de motoneige sur la rivière ce jour-là. Le personnel municipal est donc en train d'essayer de faire évaluer les couts des réparations pour ensuite trouver du financement afin de les entreprendre.



Photo : Krista Saunders et Jake Smith/Facebook

NORTHERN MONUMENTS DU NORD

Immortalisez vos êtres aimés !

Pour une vaste gamme de monuments et les compétences nécessaires pour les personnaliser, voyez votre expert.

Tél. : 705 372-5452 • Téléc. : 705 372-1321
Consultation gratuite à domicile

Les Médias de l'épinette noire recherchent des bénévoles pour :

- Le Radio Bingo
- Des événements spéciaux
- Des ventes de billets
- Autres

Pour vous impliquer : 705 372-1011

VOS BEAUX DIMANCHES
DIMANCHE DE MIDI À 15 h

Mattice-Val Côté demande des explications et des excuses à Hydro One après avoir « passé devant la porte »

Par Renée-Pier Fontaine

La Municipalité de Mattice-Val Côté a rédigé une lettre qui sera envoyée directement à Hydro One pour laisser savoir à la direction que lors du passage à Hearst de deux représentants de la compagnie, une escale dans leur communauté, également pour présenter des excuses, aurait été appréciée.

La panne du 20 janvier a touché la grande région de Hearst et malgré le fait que les clients de Mattice ont retrouvé le courant vers l'heure du souper, plusieurs résidences à Val Côté et ailleurs n'ont vu l'électricité revenir que plus tard en soirée,

comme la ville voisine. « **Tant qu'à passer devant la porte, ils auraient pu arrêter!** », **dénonce Mme Coulombe.**

Ce jour-là, le numéro de téléphone pour joindre Hydro One n'était pas une ligne directe permettant de

parler à quelqu'un, et le personnel municipal a reçu un retour d'appel de la part de l'entreprise seulement cinq jours plus tard.

Le maire Marc Dupuis a également une série de questions qu'il aimerait poser aux représentants d'Hydro One concernant les interrupteurs installés un peu partout dans la municipalité, qui devraient prendre le courant de Kapuskasing lorsque celui de Hearst manque.

La conseillère Gagnon s'interrogeait aussi concernant une panne

récente d'origine inconnue qui a laissé les habitants perplexes. « Je n'avais pas d'électricité chez moi, mais les lampadaires sur le bord de la piste cyclable devant la maison en avaient », dit Steve Brousseau. « À la Villa, il y en a qui n'avait pas d'électricité, d'autres n'avaient pas de chauffage et d'autres avaient les deux », dit Joyce Malenfant.

Les pannes de courant récurrentes seront aussi abordées avec Hydro One éventuellement.

Nouvelles politiques d'acquisition et abandon d'appels d'offres publics dans le journal local

Par Renée-Pier Fontaine

La greffière a présenté au conseil l'arrêté municipal visant à adopter des politiques régissant l'acquisition de biens et de services qui ont été modifiées récemment.

Les principaux changements sont l'engagement de la Municipalité à choisir des fournisseurs et produits canadiens en priorité, et de ne plus utiliser les journaux pour publiés

leurs appels d'offres.

À partir de maintenant, les appels d'offres publics seront annoncés sur la page Facebook de la Municipalité. Les personnes intéressées

seront dirigées vers le site web de la Municipalité pour plus de détails.

Cette décision est justifiée par les sommes d'argent qui seront économisées en ne publiant plus dans le journal local, puisque Facebook est une plateforme gratuite. Le personnel municipal estime également que lors des dernières

ventes aux enchères de terrains municipaux, la portée des annonces dans le journal n'atteignait pas leurs attentes. « C'est seulement lorsque nous l'avons mis sur notre page Facebook que les gens intéressés ont commencé à nous appeler », explique Mme Coulombe.

Nous acceptons les nouveaux clients

RAPPORTS D'IMPÔTS

Pour des impôts préparés avec soin et précision.

- ✓ Rapports d'impôts personnels
- ✓ Rapports d'impôts entreprises
- ✓ Tenue de livres
- ✓ Services de paies
- ✓ Rapports d'impôts corporatifs
- ✓ Fins d'année et compilations d'états financiers

CONTACTEZ-NOUS

705-362-8841

14 8e rue | Hearst ON P0L 1N0

JFR JEAN-FRANÇOIS RICHARD, CPA
SOCIÉTÉ PROFESSIONNELLE
COMPTABLE PROFESSIONNEL AGRÉÉ
CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANT

Un cabinet essentiellement inchangé pour Doug Ford

Par Kristophe Bédard

Contrairement au premier ministre du Canada récemment assermenté, Mark Carney, le premier ministre ontarien, Doug Ford, n'a pas réduit la taille de son cabinet de ministres.

Le cabinet ministériel du gouvernement progressiste-conservateur de Doug Ford, composé de 36 élus, a été assermenté mercredi.

Outre quelques exceptions, le cercle des ministres de M. Ford demeure quasi inchangé, et ne contient aucun nouveau venu.

Le premier ministre Ford n'a inclus aucun élu de la région d'Ottawa à son cabinet.

La ministre de la Santé et vice-première ministre Sylvia Jones, de même que le Procureur général Doug Downey, le ministre des Finances, Peter Bethlenfalvy et la ministre des Affaires francophones et présidente du Conseil du Trésor, Caroline Mulroney, conservent leurs dossiers respectifs.

En mêlée de presse, le ministre Bethlenfalvy a indiqué qu'il aurait « plus à dire » concernant l'éventuel budget provincial bientôt.

Rob Flack devient ministre des Affaires municipales et du Logement, un rôle précédemment occupé par Paul Calandra.

Le ministre Calandra passe donc à l'Éducation, alors que Jill Dunlop, qui laisse derrière elle ce portfolio qu'elle n'a occupé que pendant cinq mois, devient ministre de la Protection civile et de l'Intervention d'urgence.

Au ministère de l'Éducation de l'Ontario, la porte tournante est demeurée active depuis que Stephen Lecce, qui a occupé ce poste de 2019 à 2024, n'y est plus.

Todd Smith a été ministre de l'Éducation pendant quelques semaines durant l'été 2024 avant de se retirer de la vie politique et d'être remplacé par Jill Dunlop.

Paul Calandra « a la capacité et l'expérience nécessaires pour faire avancer les choses pour le mieux de nos enfants », a assuré Stephen Lecce en mêlée de presse, mercredi après-midi.

Todd McCarthy devient ministre de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs, et Graham McGregor remplace le neveu du premier ministre, Michael D. Ford, qui ne s'est pas représenté aux élections, aux Affaires civiques et au Multiculturalisme.

« Nous devons nous préparer au pire tout en continuant à travailler pour le meilleur », a déclaré Doug Ford lors de son discours à la cérémonie d'assermentation, qui était principalement axé sur les relations entre les États-Unis et le Canada, parsemé d'attaques contre l'administration Trump. « Le Canada ne sera jamais le 51^e État », a-t-il rappelé, sous une pluie d'applaudissements.

La rentrée parlementaire aura lieu le 14 avril, où un nouveau président de la Chambre sera élu, et le discours du Trône, exposant les priorités du gouvernement, suivra le lendemain.

Gouvernement majoritaire

Le gouvernement progressiste-conservateur de Doug Ford, réélu majoritairement lors des élections provinciales, le 27 février, avait déclaré qu'il conserverait un gros cabinet ministériel.

Le précédent, composé de 36 ministres, était le plus important de l'histoire de l'Ontario.

Mark Carney est devenu officiellement premier ministre du Canada la semaine dernière, et a tenu sa promesse de réduire la taille de son cabinet.

Contrairement au gouvernement fédéral, qui compte plus de 150 députés à la Chambre des communes, Doug Ford a maintenu son cabinet de ministres, même s'il compte moins de députés à l'Assemblée législative de l'Ontario.

Doug Ford a remporté 80 sièges à Queen's Park lors du récent scrutin, faisant de lui le premier chef de parti

à remporter trois gouvernements majoritaires consécutifs en Ontario depuis les années 1950.

Les progressistes-conservateurs ont recueilli près de 43 % du total des votes.

Doug Ford a déclenché des élections provinciales plus d'un an avant le scrutin général prévu, au coût de 189 millions de dollars, en demandant aux Ontariens un « mandat plus fort » que le précédent, disant vouloir « Protéger l'Ontario » contre les tarifs douaniers du président américain Donald Trump.

La récente victoire du premier ministre Ford, lui qui espérait accroître les effectifs de son parti, est toutefois moins grande que celle des élections de 2022, lorsqu'il avait réussi à remporter 83 sièges à l'Assemblée législative de l'Ontario.

Voici le nouveau cabinet ministériel du gouvernement Ford :

- Doug Ford, premier ministre de l'Ontario et ministre des Affaires intergouvernementales
- Sylvia Jones, vice-première ministre et ministre de la Santé
- Trevor Jones, ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Agroentreprise
- Doug Downey, procureur général
- Michael Parsa, ministre des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires
- Graham McGregor, ministre des Affaires civiques et du Multiculturalisme
- Nolan Quinn, ministre des Collèges et Universités, de l'Excellence en recherche et de la Sécurité
- Vic Fedeli, ministre du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce
- Paul Calandra, ministre de l'Éducation
- Jill Dunlop, ministre de la Protection civile et de l'Intervention en cas d'urgence
- Stephen Lecce, ministre de l'Énergie et des Mines
- Todd McCarthy, ministre de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs
- Peter Bethlenfalvy, ministre des Finances
- Greg Rickford, ministre des Affaires autochtones et de la Réconciliation économique avec les Premières Nations et ministre responsable des Partenariats économiques et communautaires pour le développement du Cercle de feu
- Kinga Surma, ministre de l'Infrastructure

• David Piccini, ministre du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences

• Natalia Kusendova-Bashta, ministre des Soins de longue durée

• Rob Flack, ministre des Affaires municipales et du Logement

• Mike Harris, ministre des Richesses naturelles

• George Pirie, ministre du Développement et de la croissance économique du Nord

• Stephen Crawford, ministre des Services au public et aux entreprises et de l'Approvisionnement

• Andrea Khanjin, ministre de la Réduction des formalités administratives

• Lisa Thompson, ministre des Affaires rurales

• Raymond Cho, ministre des Services aux aînés et de l'Accessibilité

• Michael Kerzner, solliciteur général

• Neil Lumsden, ministre du Sport

• Stan Cho, ministre du Tourisme, de la Culture et des Jeux

• Prabmeet Sarkaria, ministre des Transports

• Caroline Mulroney, présidente du Conseil du Trésor et ministre des Affaires francophones

• Michael Tibollo, procureur général associé, au sein du ministère du Procureur général

• Zee Hamid, ministre associé de la Lutte contre le vol d'automobiles et de la Réforme relative aux mises en liberté sous caution, au sein du ministère du Solliciteur général

• Sam Oosterhoff, ministre associé des Industries à forte consommation d'énergie, au sein du ministère de l'Énergie et des Mines

• Kevin Holland, ministre associé des Forêts et des Produits forestiers, au sein du ministère des Richesses naturelles

• Graydon Smith, ministre associé des Affaires municipales et du Logement, au sein du ministère des Affaires municipales et du Logement

• Vijay Thanigasalam, ministre associé délégué à la Santé mentale et à la Lutte contre les dépendances, au sein du ministère de la Santé

• Nina Tangri, ministre associée des Petites Entreprises, au sein du ministère du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce

• Charmaine Williams, ministre associée des Perspectives sociales et économiques pour les femmes, au sein du ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires

JUST ROOFING
FRAMING & RENOVATIONS INC.

705.372.3840

Hearst, ON

justroofing.renovations@gmail.com

Les libéraux de Carney reprennent la tête dans les intentions de vote

Par Kristophe Bédard

La scène politique canadienne a connu un revirement spectaculaire au premier trimestre de 2025. Selon un sondage récent de l'Institut Angus Reid, le Parti libéral, dirigé par le nouveau premier ministre Mark Carney, enregistre une progression marquée dans les intentions de vote, atteignant 42 % à l'échelle nationale. Ce résultat place les libéraux devant le Parti conservateur du Canada (PCC), qui récolte 37 % des intentions de vote. Cette percée survient après une chute historique des libéraux sous le leadership de Justin Trudeau, qui avait démissionné en janvier dernier.

L'ascension des libéraux repose en partie sur le départ de Justin Trudeau et sur le contexte international. La politique protectionniste du président américain Donald Trump, marquée par des menaces d'annexion et des mesures tarifaires contre le Canada, a attisé un sentiment nationaliste favorable au gouvernement en place. Cependant, cette dynamique pourrait être volatile : seuls 49 % des électeurs libéraux potentiels se disent fermement engagés, un chiffre inférieur à la base fidèle des conservateurs (66 %).

Les libéraux enregistrent des

avancées significatives dans des régions clés. En Ontario, ils obtiennent 47 % des intentions de vote contre 41 % pour le PCC. Au Québec, ils dominent avec 39 %, devant le Bloc québécois (32 %). Les libéraux reprennent aussi du terrain dans les grandes villes, notamment Toronto, où leur soutien a bondi de 30 points en trois mois. En revanche, les conservateurs retiennent une avance importante dans les provinces de l'Ouest, particulièrement en Alberta et en Saskatchewan.

Alors que les libéraux gagnent du terrain, le Nouveau Parti

démocratique (NPD) subit une déroute, tombant à 9 % des intentions de vote, son plus bas niveau en une décennie. Une proportion importante de ses électeurs de 2021 semble migrer vers le Parti libéral. Le Bloc québécois subit lui aussi des pertes, avec un quart de ses électeurs de 2021 déclarant qu'ils pourraient voter libéral lors de la prochaine élection.

Mark Carney semble bénéficier d'une meilleure image publique que son adversaire conservateur, Pierre Poilievre. Selon l'enquête, 41 % des Canadiens estiment que Carney est le meilleur choix pour diriger le pays, contre 29 % pour Poilievre. Ce dernier souffre d'une perception négative croissante, avec une cote de popularité nette de -22. Par ailleurs, le chef du NPD, Jagmeet Singh, atteint son niveau de popularité le plus bas depuis 2017.

Trois thèmes majeurs domineront la prochaine campagne électorale : la crise du coût de la vie, les

tensions commerciales avec les États-Unis et l'état du système de santé canadien. Carney est perçu comme le plus apte à gérer ces enjeux, avec une avance de 25 points sur Poilievre en ce qui concerne la gestion du conflit commercial avec Trump.

Bien qu'il ait quitté son poste sous une pression politique intense, Justin Trudeau a vu sa popularité remonter dans les derniers mois de son mandat. Son taux d'approbation est passé de 22 % en décembre à 47 % en mars, porté par son opposition ferme aux mesures de Trump. Alors que le climat politique canadien reste instable, la dynamique actuelle suggère que Mark Carney pourrait mener les libéraux vers un quatrième mandat, potentiellement majoritaire. Toutefois, la solidité de ce regain de soutien reste incertaine et la suite des événements politiques, tant au Canada qu'à l'international, pourrait encore réserver des surprises.

Un sondage sonne l'alerte à propos du sous-financement et de la violence dans les écoles francophones en Ontario

Par Renée-Pier Fontaine

Un sondage mené auprès de 12 000 travailleurs de l'éducation en Ontario, notamment des aides-enseignants, des éducatrices, des concierges et des secrétaires d'école, révèle l'ampleur de la crise actuelle dans les écoles francophones de la province.

Selon les résultats, le sous-financement et le manque de personnel ont créé un environnement scolaire marqué par la violence généralisée, l'épuisement professionnel et l'absence de soutien pour les élèves.

Le sondage, réalisé par le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) en collaboration avec le Conseil des syndicats des conseils scolaires de l'Ontario (CSCSO), met en lumière une grave crise de sous-effectif dans toutes les catégories de personnel. Cette pénurie a pour conséquence un soutien insuffisant, tant pour les élèves que pour les travailleurs, dans les écoles francophones. Les secrétaires d'école, déjà surchargées par

des demandes croissantes, et les services de nettoyage, qui souffrent d'un manque de main-d'œuvre, sont particulièrement affectés. Par ailleurs, les réparations des installations scolaires sont souvent retardées ou négligées.

L'enquête souligne également une inquiétante hausse de la violence dans les écoles : de nombreux travailleurs déclarant faire face à des incidents violents quotidiennement.

Le rapport complet de l'enquête est disponible sur le site du SCFP-CSCSO, détaillant la situation dans les écoles francophones de l'Ontario.

Jeudi prochain, Joe Tigani, président du CSCSO, ainsi que les



Selon les résultats, le sous-financement et le manque de personnel ont créé un environnement scolaire marqué par la violence généralisée, l'épuisement professionnel et l'absence de soutien pour les élèves. Photo : Canva/web

présidents des sections locales francophones du SCFP-CSCSO, partageront leurs témoignages sur les conditions de travail dans

un système éducatif en crise et exposeront les conséquences dramatiques révélées par cette enquête.

RADIO BINGO

1800 \$\$\$

CINN911.com



SAMEDI À 11 h

Journée internationale de la Francophonie

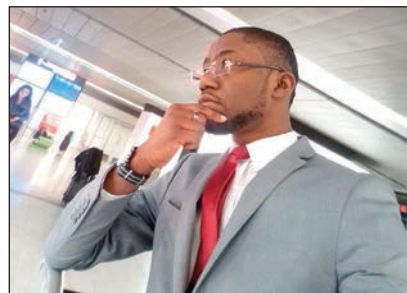


Aux yeux des 321 millions de personnes qui la parlent à travers le monde, avec leurs accents et leur vocabulaire propres, c'est la plus belle des langues. Ses mots sont à la fois si variés, si nuancés et si précis pour exprimer tout ce qui a besoin de l'être, que l'on a le goût de lui faire la fête. Voilà pourquoi a été créée la Journée internationale de la Francophonie, qui se déroule le 20 mars de chaque année.

Le Dr James Lamare explique les enjeux, défis et perspectives de la francophonie

Par Ndery Dione

Le monde célèbre la Journée internationale de la Francophonie chaque année le 20 mars. Cette journée est l'occasion de promouvoir la langue française et la diversité culturelle des pays francophones. La francophonie ne se limite pas à une langue; elle représente un ensemble de valeurs, d'histoires partagées et d'aspirations communes entre les peuples qui parlent le français. Pour mieux comprendre les enjeux liés à cette célébration, nous avons rencontré le Dr James Lamare, sociologue et professeur à l'Université de Hearst, qui a livré son analyse sur l'évolution et l'avenir de la francophonie.



Pour le Dr Lamare, il est impossible de parler de la francophonie sans évoquer l'histoire de l'indépendance haïtienne. Photo de courtoisie

« Haïti a été le premier pays noir indépendant en 1804, brisant les chaînes du colonialisme français. Cet événement a eu des répercussions considérables sur les autres pays colonisés francophones, contribuant à l'affaiblissement politique et économique de la France. »

La naissance officielle de la francophonie

institutionnelle, selon lui, s'inscrit dans ce contexte postcolonial. L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a vu le jour le 20 mars 1970 pour rassembler les pays partageant l'usage du français et promouvoir des valeurs communes comme la coopération, la diversité culturelle et les droits de la personne. Actuellement, la francophonie englobe des réalités multiples : elle est à la fois un vecteur de communication, une passerelle culturelle et un levier politique.

En tant que professeur d'université, le Dr Lamare observe de près l'évolution de la langue française. « Il y a une montée fulgurante de l'anglais dans le monde, car les États-Unis dominent la scène économique et technologique. Pourtant, le français reste une langue influente avec près de 327 millions de locuteurs. »

Si la langue française demeure parmi les cinq langues les plus parlées au

monde, son influence est en mutation. L'Afrique, où le français est largement utilisé, représente l'avenir de la francophonie. L'essor démographique du continent pourrait faire du français l'une des langues les plus parlées d'ici quelques décennies. Toutefois, cette dynamique s'accompagne de défis, notamment l'anglicisation accélérée de certains secteurs et l'érosion du français dans des pays où d'autres langues prennent le dessus.

Le Dr Lamare souligne plusieurs menaces qui pèsent sur la francophonie. « L'anglicisation croissante est un danger réel. Aujourd'hui, presque tout le monde cherche à apprendre l'anglais, ce qui peut faire reculer d'autres langues comme le français. » Une autre menace provient de certains pays africains, comme le Mali, où la « défrancisation » est en cours pour des raisons politiques. De plus, le mouvement panafricaniste, qui prône une autonomie culturelle et linguistique vis-à-vis des anciennes puissances coloniales, remet en question l'influence du français sur le continent.

Malgré ces défis, la francophonie continue d'exercer une influence majeure sur les cultures locales des pays francophones. Le phénomène « d'interlinguisme » montre comment le français coexiste et s'entremêle avec les langues locales. « La langue est une vision du monde. En tant qu'ancienne puissance coloniale, la France influence encore certains pays à travers la mondialisation et l'exposition de sa culture par sa langue », explique le Dr Lamare. L'influence culturelle de la francophonie se manifeste aussi dans les arts, la littérature et les institutions éducatives. Dans de nombreux pays d'Afrique, par exemple, l'usage du français reste un facteur d'accès à l'éducation et aux

opportunités économiques. Maintenant, les médias et les réseaux sociaux jouent un rôle central dans la diffusion et la promotion du français. Selon le Dr Lamare, ces outils modernes sont de véritables « canaux de transmission de la langue et de la culture ».

Grâce à Internet, la langue française voyage bien au-delà des frontières. Des plateformes comme YouTube, Twitter et TikTok permettent aux jeunes francophones du monde entier de partager leur culture, d'apprendre et de s'exprimer en français. Toutefois, la domination de l'anglais dans ces espaces numériques constitue un défi pour la visibilité du français.

Au-delà de la langue, la francophonie joue un rôle diplomatique important. Le Dr Lamare cite l'exemple d'Haïti, où la francophonie a été un acteur clé dans le retour à la démocratie. « La francophonie a soutenu la résolution 1542 du Conseil de sécurité de l'ONU en 2005 pour stabiliser Haïti, » rappelle-t-il. De même, après le séisme dévastateur de 2010, la francophonie a contribué, financièrement et moralement à la reconstruction du pays.

Cependant, le sociologue nuance cet engagement en soulignant que la francophonie peut aussi être perçue comme un outil d'expansionnisme culturel. « Il y a parfois une certaine imposition des valeurs et de la culture française qui rappelle l'époque coloniale, » prévient-il.

Pour assurer l'avenir du français, il est important d'impliquer les jeunes générations. « La langue est un moyen d'identification et de communication, » affirme le Dr Lamare. Il insiste sur l'importance d'encourager les jeunes à voir la francophonie comme un atout et non comme un héritage figé.

BC
AUTOMATION
(705) 362-7418

**Célébrons ensemble la richesse de
notre langue et de notre culture.**

Avancement et enjeux francophones en Ontario

Par Renée-Pier Fontaine

L'assemblée de la francophonie de l'Ontario (AFO) prend souvent la parole pour revendiquer les droits des Franco-Ontariens; c'est une partie de sa mission. Le président, Fabien Hébert, est un résident de Hearst, ville où il fait bon vivre en français. Pourtant, ailleurs en province, les services en français sont rares, parfois inexistant, et dans la dernière année, plusieurs événements ont démontré la fragilité de la démographie francophone.

En avril, l'organisme a tenu sa 4^e édition de la Journée de réflexion sur la santé, rassemblant une centaine de leaders francophones, de ministres et de sous-ministres à Toronto pour avoir des échanges sur les services en français, les grandes avancées et les chemins à prendre.

« L'annonce du gouvernement fédéral du renouvellement de la Loi sur les langues officielles, l'établissement de nouvelles cibles pour la francophonie, le rétablissement du poids démographique la francophonie canadienne à son niveau de 1976, si je me rappelle bien : c'est venu mettre en place plein de stratégies que le gouvernement fédéral va utiliser pour s'assurer de rétablir le poids démographique, comme en favorisant l'immigration francophone par exemple », explique M. Hébert.

« La célébration du lever du drapeau le 25 septembre dernier a été un petit peu marquée par le débat entourant la décision de la Ville de Greenstone d'enlever le drapeau franco-ontarien. Ça a été un moment difficile pour la francophonie ontarienne parce que c'était un peu un affront à notre fierté et notre sens d'appartenance. »

Le congrès annuel de l'AFO en octobre à Ottawa a permis de rassembler les membres de la francophonie, un moment où les forces vives ont pu échanger et faire des recommandations qui ont été mises de l'avant pour la prochaine année. « L'immigration, la santé et l'éducation postsecondaire sont vraiment les dossiers sur lesquels on veut travailler encore une fois cette année. »

Le président s'est rendu à Paris pour

participer au Sommet de l'organisation internationale de la francophonie, FrancoTech, ce qui lui a permis de faire briller la culture franco-ontarienne avec les autres joueurs de la scène francophone mondiale.

Élections provinciales

L'assermentation de Doug Ford et l'annonce des ministres qui font partie de son cabinet pour le prochain mandat a eu lieu cette semaine. Dans un communiqué de l'AFO, Fabien Hébert souligne : « Je félicite l'ensemble des ministres nommés aujourd'hui et me réjouis particulièrement de la reconduction de Caroline Mulroney aux Affaires francophones. Nous avons toujours eu une collaboration constructive, notamment sur la modernisation de la *Loi sur les services en français*. Nous avons hâte de poursuivre ce travail et de veiller à sa mise en œuvre. »

Au fédéral

Le déclenchement probable d'une élection fédérale est également un dossier qui leur tient à cœur, sachant qu'il y aura des implications pour la communauté francophone. Dans le remaniement du gouvernement avec un cabinet réduit, le nouveau premier ministre, Mark Carney, a créé un nouveau ministère qui inclut celui des langues officielles. « Ça s'appelle maintenant le ministère de l'Identité canadienne, puis dans les entrevues que j'ai données dernièrement, j'ai dit que le nom du ministère ça m'importe peu, pourvu que les actions soient positives et que cela amène de l'avancement pour la communauté francophone. »

L'Assemblée de la francophonie de l'Ontario a tout de même demandé des

clarifications au gouvernement à ce sujet, afin d'obtenir des explications sur son plan d'action et sur la direction que ce nouveau ministère prendra. « Ça va aider à rassurer les gens aussi », dit-il.

Enjeux régionaux

Un comité a été formé à Greenstone pour étudier la reconnaissance de toutes les cultures qui sont sur ce territoire. Selon M. Hébert, le travail du comité est terminé, mais ses espoirs sont minces en ce qui concerne le retour du flottement en permanence du drapeau franco-ontarien.

L'enjeu principal dans le nord de la province est la diminution du poids démographique des francophones. « Le phénomène s'observe même jusqu'à Hearst : on se fait servir en anglais à bien des endroits et même si nous sommes chanceux d'avoir généralement des services en français à l'hôpital, il y a plusieurs spécialistes ou membres du personnel médical qui ne parlent que l'anglais », affirme Fabien Hébert.

Des programmes pilotes ont également été instaurés dans des communautés dites rurales et francophones, comme Timmins, Sudbury, North Bay, Thunder Bay et Sault-Sainte-Marie. Le programme a comme objectif, essentiellement, de combler le manque de main-d'œuvre, mais parmi les 14 collectivités qui ont été sélectionnées au pays, certaines ne sont pas nécessairement francophones. « Ça reste un défi d'attirer ces personnes-là dans le Nord, dans une région rurale, lorsqu'elles proviennent de grandes villes. Souvent, s'installer à Toronto semble un meilleur choix qu'à Hearst, disons, même si nous avons accès à des services et des infrastructures en



Directeur général de l'AFO, Peter Hominuk, la ministre canadienne des Langues officielles, Rachel Bendayan, et le président de l'AFO, Fabien Hébert. Photo : Assemblée de la francophonie de l'Ontario/Facebook

français. »

Ce projet pilote ouvrira peut-être la voie à des projets de plus grande envergure et plus sophistiqués, mais pour l'instant, le programme permet d'accueillir environ 200 individus seulement. « C'est sûr que c'est une première et c'est super bien accueilli ! Si ce projet pilote réussit, c'est fantastique, ça risque d'amener des changements et des résultats à plus long terme, mais entretemps... »

Le plus gros dossier pour l'AFO, concernant l'année en cours, demeure la santé et les services en français. L'organisme est encore dans l'attente d'action gouvernementale, sachant que le dossier de la santé en français n'était pas une priorité pour la province dans les derniers mois. « On attend un dénouement en espérant que ça va se produire rapidement et que nous puissions passer à autre chose, mais en attendant cela demeure notre priorité numéro un », conclut M. Hébert.

Le Conseil des Arts de Hearst

LE CONSEIL DES ARTS DE HEARST VOUS SOUHAITE UNE MERVEILLEUSE JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE!

Canadā

ONTARIO ARTS COUNCIL
CONSEIL DES ARTS DE L'ONTARIO
An Ontario Government Agency
un organisme du gouvernement de l'Ontario

La langue française est un outil essentiel!

JUST ROOFING
FRAMING & RENOVATIONS INC.
705.372.3840

Bonne Journée de la francophonie!



É.G.A.L.E.S.

UN PROJET POUR DES FEMMES EN AGRICULTURE

**Vous êtes agricultrice et francophone?
On veut entendre parler de vous!
On fait un grand projet pour évaluer et éliminer
les obstacles à la réussite des agricultrices de tout genre.**

Courez la chance de gagner une tablette Samsung Galaxy Tab A9+ en remplissant notre sondage et en faisant entendre votre voix!



Activités prévues

- Des sondages pour découvrir les obstacles et les lacunes à l'égalité des genres dans le secteur agricole
- Des entrevues et témoignages d'agricultrices
- Des groupes de discussion
- Une plate-forme numérique Mastermind et du réseautage
- Un répertoire de services et de ressources disponibles pour les femmes francophone en agriculture
- Une campagne de promotion sur les réseaux sociaux

Visitez notre site web



EGALES.ca

ucfo@franco-ontariennes.ca

613.679.1334

NOUS AVONS DÉMÉNAGÉ.

Visitez-nous à notre nouvelle adresse :
1020, rue Front, Hearst, ON
705-362-8898



**H&R
BLOCK®**

Le mois de mars : sensibilisation à la fraude et aux façons de se protéger contre les escroqueries

Par Ndery Dione

Le mois de mars est consacré à la sensibilisation à la fraude chaque année. Ce fléau touche des millions de personnes à travers le monde, indépendamment de leur âge, de leur revenu ou de leur niveau d'éducation. Les fraudeurs exploitent la naïveté, la peur et la confiance des gens pour les escroquer et, avec les avancées technologiques, leurs techniques deviennent de plus en plus sophistiquées.



Pour mieux comprendre comment les escrocs opèrent et comment s'en prémunir, nous avons rencontré Marcel Rhéaume, technicien en informatique à l'Université de Hearst. Photo : Ndery Dione

D'après M. Rhéaume, la meilleure arme contre la fraude est l'information. « Les fraudeurs réussissent souvent en exploitant l'ignorance des gens sur les pratiques des institutions financières et les

techniques utilisées par les escrocs. » L'une des premières règles à suivre est de toujours prendre le temps de réfléchir avant de partager des informations personnelles ou financières. « Ne cédez pas à la précipitation. Si quelqu'un vous demande de l'argent ou des renseignements sensibles, prenez du recul et posez-vous des questions », insiste-t-il.

Les fraudeurs utilisent diverses méthodes pour tromper leurs victimes. L'une des plus courantes est l'arnaque à l'enquêteur bancaire. Cette technique repose sur l'usurpation d'identité. Autrement dit, un escroc se fait passer pour un employé de votre banque et prétend détecter une fraude sur votre compte. Il peut vous contacter par téléphone ou par message texte.

Selon M. Rhéaume, il existe des signes révélateurs pour identifier cette arnaque : les messages frauduleux viennent souvent d'un numéro de téléphone à 10 chiffres,

alors que les vraies alertes bancaires sont envoyées à partir d'un code court. En plus, l'escroc peut connaître certaines informations personnelles sur votre compte, ce qui donne l'impression qu'il s'agit bien d'un employé de votre banque. Mais aussi, il peut utiliser des menaces pour vous inciter à agir rapidement, par exemple en prétendant qu'un fraudeur surveille votre compte et que vous devez garder le silence. D'après Marcel, une banque légitime ne demandera jamais de code à usage unique ou un NIP par téléphone. De plus, aucun employé bancaire n'enverra un coursier récupérer une carte bancaire de quelqu'un ou un code sous prétexte d'une enquête en cours. Face à ce type d'escroquerie, il est conseillé de ne pas répondre, mais plutôt de contacter directement votre banque à partir d'un numéro officiel.

En outre, avec les avancées en intelligence artificielle (IA), les escroqueries prennent une nouvelle dimension. Désormais, les fraudeurs peuvent imiter la voix ou l'apparence d'un proche pour demander de l'argent ou des informations sensibles. « Les escrocs manipulent des enregistrements vocaux et des vidéos trouvés sur les réseaux sociaux pour créer des

messages trompeurs », explique M. Rhéaume.

Pour se protéger contre ce type d'arnaque, M. Rhéaume recommande d'établir un mot de passe secret au sein de la famille et des amis proches. « Si vous recevez une demande inhabituelle, demandez à la personne de vous donner ce mot de passe », conseille-t-il.

Une autre fraude courante consiste à demander aux victimes d'acheter des cartes-cadeaux pour effectuer un paiement. « L'escroc prétend souvent être un employé d'une entreprise, un policier ou même un proche en difficulté. Il vous demande d'acheter des cartes-cadeaux et de lui envoyer les codes », décrit M. Rhéaume.

Rappel important : les cartes-cadeaux sont destinées aux cadeaux, jamais aux paiements. Si quelqu'un vous demande de payer avec une carte-cadeau, il s'agit très probablement d'une fraude. « Une fois que vous transmettez le numéro et le NIP d'une carte, l'argent peut être dépensé immédiatement, et il est pratiquement impossible de retrouver le fraudeur. »

M. Rhéaume partage quelques conseils essentiels pour se prémunir contre ces arnaques. Selon lui, il est conseillé d'utiliser des codes forts en choisissant des mots de passe uniques et complexes pour chaque compte. Autrement dit, évitez les combinaisons évidentes comme « 123456 » ou « password », mais privilégiez une combinaison de lettres, chiffres et caractères spéciaux.

Marcel Rhéaume insiste aussi sur le fait de se renseigner auprès du Centre antifraude du Canada. En cas de doute ou si vous êtes victime d'une fraude, le Centre antifraude du Canada est une ressource précieuse. En fait, il offre des conseils et recueille les signalements pour mieux lutter contre les escroqueries.

Brièvement, la fraude évolue constamment et les escrocs trouvent toujours de nouvelles manières de tromper leurs victimes. Toutefois, en restant informé, en adoptant de bonnes pratiques de cybersécurité et en faisant preuve de vigilance, chacun peut réduire considérablement les risques.

À votre santé

Le 24 mars 2025

Que faites-vous en cas d'incendie?

Ce n'est pas comme dans les films : Mythes et réalités

Vieillir chez soi

Aging at Home

Lundi

de midi à 13 h

CINN911.com



La Légion de Hearst a organisé une soirée spéciale dédiée à la musique de Creedence Clearwater Revival (CCR), un groupe mythique de rock américain, le 14 mars dernier. Photo : Suzanne Gaudreault

Hommage à CCR avec le groupe Cajun Country Rock à la Légion

Par Kristophe Bédard

Ce spectacle hommage a été mis en scène par le groupe local The Cajun Country Rock Band, connu pour ses interprétations énergiques et fidèles des classiques du rock. L'évènement a eu lieu dans l'édifice de la Légion, offrant aux spectateurs une expérience musicale captivante, tout en soutenant une cause importante pour la communauté.

Le concert s'est déroulé de 19 h 30 à 22 h et a attiré une cinquantaine de personnes. Ce public a pu apprécier une sélection de morceaux emblématiques de CCR, tels que *Bad Moon Rising*, *Fortunate Son*, et *Have You Ever Seen the Rain*. The Cajun Country Rock Band a su capturer l'essence du groupe original tout en y ajoutant sa propre touche musicale, ce qui a donné lieu à une soirée vivante et pleine d'émotions.

L'évènement n'était pas seulement une occasion de célébrer la musique, mais aussi de soutenir une cause sociale importante. Le prix d'entrée pour le spectacle était fixé à 40 \$, et une partie des recettes a été dédiée à l'acquisition d'une plateforme électrique pour fauteuils roulants. Ce projet vise à améliorer l'accessibilité aux installations de la Légion, permettant ainsi aux personnes à mobilité réduite de participer pleinement aux événements qui sont tenus dans cet immeuble. L'initiative a été chaleureusement accueillie par le public, qui a apprécié l'engagement de la Légion envers l'inclusion.

En plus de vendre des billets, la Légion accepte également des dons directs. Les participants ont eu la possibilité de contribuer à la cause en toute liberté, ce qui a permis de renforcer l'impact de cette collecte de fonds. Les dons volontaires sont

essentiels pour financer ce projet d'accessibilité, et l'esprit de solidarité a clairement été au cœur de cette soirée.

Le choix de la Légion comme lieu de l'évènement n'est pas anodin. Cette institution est au centre de la vie communautaire, offrant un espace de rassemblement pour de nombreuses activités sociales et culturelles. En organisant ce type

d'activité, la Légion confirme son rôle important dans la vie locale, tout en soutenant des causes qui améliorent la qualité de vie de ses membres.

Les participants à ce spectacle Hommage à CCR ont pu non seulement savourer une soirée musicale de qualité, mais aussi se sentir impliqués dans un projet significatif pour la communauté. C'est une

preuve de l'impact que peuvent avoir des événements comme celui-ci, qui allient plaisir et générosité.

L'initiative a été un succès, et les organisateurs espèrent renouveler ce type d'évènement dans le futur, offrant ainsi une plateforme pour d'autres actions communautaires tout en continuant de faire vivre la musique de légendes comme CCR.

Chaleureux remerciements après une baignade glaciale



(Le Nord) Renée-Pier Fontaine et Suzanne Gaudreault ont bravé le froid le 8 février dernier dans le cadre de la Baignade folle organisée par le Club Rotary de Hearst. Elles ont fait le grand saut devant plusieurs spectateurs, ce qui leur a permis d'amasser 1033 \$ au profit des Médias de l'épinette noire.

Photo : Club Rotary de Hearst/Facebook

BR. 173 **Légion** Filiale 173 Springfest 2025

LES 8, 9 ET 10 MAI

<p>RÉSERVEZ VOS KIOSQUES</p> <p>Prix de base : (taxe incluse)</p> <p>10 X 10 - 339 \$</p> <p>10 X 20 - 678 \$</p> <p>10 X 30 - 1017 \$</p>	<p>RESERVE YOUR BOOTHS</p> <p>Minimum rate : (tax included)</p> <p>10X10 - \$339</p> <p>10X20 - \$678</p> <p>10X30 - \$1017</p>
--	---

Notez que les deux glaces seront utilisées encore cette année! Vous devez confirmer votre ou vos kiosques d'ici la fin mars.

Premier arrivé, premier servi!

Infos : 705 372-8888 (Therri) ou 705 373-0567 (Lise)

Please note that both ice rinks will be used again this year. You have until the end of March to confirm your booths.

First come first serve!

For info : (705) 372-8888 (Therri) or (705) 373-0567 (Lise)

Mettre la hache dans la protection de l'environnement

Par Pascal Lapointe - Agence Science-Pressé

Annuler les réglementations environnementales destinées à limiter la pollution des centrales au charbon, des tuyaux d'échappement des voitures et des cheminées d'usine : ce sont quelques-uns des 31 règlements dont l'abolition a été annoncée le 12 mars aux États-Unis. Une abolition qui, dans les mots du nouveau directeur de l'Agence pour la protection de l'environnement (EPA), Lee Zeldin, « inaugure l'âge d'or » des États-Unis.

Il a également attribué l'existence de ces réglementations, certaines vieilles de quelques décennies, à la « religion climatique ».

L'EPA, créée en 1970 par un président républicain, Richard Nixon, était ciblée par les idéologues du *Projet 2025* — ce document d'un groupe conservateur qui, il y a près de deux ans, traçait les priorités des premiers mois d'une éventuelle présidence Trump. Et la nomination du directeur de l'EPA par Donald Trump annonçait un coup de hache dans l'agence.

Mais les annonces faites le 12 mars — qui n'ont pas encore force de loi — vont encore plus loin que ce que les plus pessimistes envisageaient : dans une vidéo de deux minutes mise en ligne sur X, Lee Zeldin se vante du fait que la mission de l'EPA sera désormais « d'abaisser la facture pour acheter une voiture, réchauffer une maison et diriger une entreprise ».

Nulle part dans la vidéo n'est-il fait

mention de la protection de l'environnement ou de la santé publique.

Or, la réglementation sur les gaz d'échappement s'appuyait sur le lien entre la quantité de polluants et les problèmes respiratoires. Celle sur les émissions de mercure s'appuyait sur le fait qu'il s'agit d'une neurotoxine — c'est-à-dire associée à des problèmes neurologiques. Qui plus est, la première des deux politiques avait été conçue sous l'administration Biden pour faciliter le passage aux voitures hybrides ou électriques d'ici 2032. Le nouvel administrateur de l'EPA — qui a fait son annonce par l'intermédiaire de sa vidéo et d'une lettre au *Wall Street Journal* — ramène également sur le tapis une question qui a déjà fait l'objet de contestations devant les tribunaux : retirer à l'EPA l'autorité légale de réglementer les émissions de dioxyde de carbone (CO₂) et autres gaz à effet de serre. Ce pouvoir lui vient d'une

décision remontant à 2009, qui suivait un jugement favorable de la Cour suprême, et dont le renversement a toujours été un objectif des climatosceptiques : si on lui retire ce pouvoir, l'EPA n'est plus en mesure d'obliger les constructeurs automobiles, les usines ou les sites d'exploitation pétrolière, à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

Ce n'est pas encore fait, ont nuancé le 12 mars plusieurs observateurs. Des groupes contesteront cette décision devant les tribunaux, et il faudra que les avocats du gouvernement Trump viennent faire la preuve que les gaz à effet de serre ne posent aucun danger pour la santé publique, en dépit de ce que disent des décennies de données scientifiques.

Attaquer les populations plus vulnérables

Un autre coup de hache dans l'EPA qui pourrait avoir des conséquences sur la santé publique est la fermeture de ses bureaux régionaux dévolus à ce qui est appelé la justice climatique. Il s'agit des efforts du gouvernement fédéral pour lutter contre la pollution affectant plus souvent les populations les plus défavorisées. Ces dernières habitent en effet plus

souvent à proximité d'autoroutes, de centrales au charbon ou d'usines, et sont plus à risque de développer des maladies cardiaques ou respiratoires.

Plus tôt ce mois-ci, le ministère de la Justice avait justement annoncé qu'il abandonnait les poursuites engagées par l'EPA contre une usine, en Louisiane, accusée d'être responsable d'un haut taux de cancer.

Et depuis l'entrée en poste de la nouvelle administration le 20 janvier dernier, on a pu apprendre que les mots « changements climatiques » faisaient partie d'une longue liste de mots dont la présence dans une demande de subvention pour une recherche mettait à risque de perdre celle-ci. Les États-Unis sont le plus gros émetteur historique de CO₂. Mais au-delà de cette responsabilité héritée du passé, ils sont en train de voir s'accumuler une facture pour le futur : en 2024, ce pays a été le théâtre de 27 désastres naturels représentant chacun plus de 1 milliard \$ de dégâts.

Par contre, des groupes ont applaudi. Pour Anne Bradbury, directrice d'un groupe de lobbyistes des compagnies pétrolières et gazières, les annonces du 12 mars relèvent du « gros bon sens ».

Cinq ans de covid : le regard des historiens

Par Agence Science-Pressé

En 2020, on a comparé la pandémie de covid, tantôt à la pandémie de grippe espagnole de 1918, tantôt à la polio ou au sida. Cinq ans plus tard, les historiens ont-ils le recul nécessaire pour juger ?

Le premier parallèle qui vient à leur esprit est effectivement la grippe espagnole, résumait récemment le *New York Times* : ces deux pandémies furent « terrifiantes, ont tué un pourcentage substantiel de la population, au contraire de, par exemple, la polio, l'Ebola ou le sida, aussi terribles que puissent être ces maladies ». Rien qu'aux États-Unis, la grippe espagnole a tué 675 000 personnes ce qui,

pour la population de l'époque, représentait 65 personnes par 10 000. La covid en a tué 1 135 000, ou 34 personnes sur 10 000.

Et ce n'est pas le seul parallèle : les deux pandémies ont dominé les manchettes chaque jour pendant des mois, et toutes deux ont été repoussées comme un mauvais souvenir dès que le nombre de décès a diminué.

Au point où, déplore l'historien de

la médecine J. Alexander Navarro, de l'Université du Michigan, il n'y a « aucun monument commémoratif pour les victimes de la grippe espagnole, ni journée annuelle de souvenir ». La même chose s'est d'ores et déjà produite avec la covid, même s'il a fallu plus de temps au virus pour reculer (en réalité, il continue encore de frapper : dans la semaine du 15 février, 273 Américains sont morts de la covid ; dans la dernière semaine de 2021, ils avaient été 10 476).

Mais l'historienne médicale Dora Vargha, de l'Université d'Exeter, elle, fait plutôt un parallèle avec la polio. C'est qu'il y a bel et bien un groupe important de gens qui n'ont pas oublié la covid, parce qu'ils ont continué de vivre avec ses effets pendant des mois, voire vivent encore avec : ceux qui souffrent de covid longue. Or, ceux qui ont contracté la paralysie à cause de la polio ont contribué eux aussi à ce que la maladie ne disparaisse pas tout à fait des mémoires. Ils sont en quelque sorte des survivants « de

l'époque d'avant les vaccins ».

Mais la pression pour oublier est plus forte, et c'est un parallèle qu'on peut faire avec chaque période qui suit une grande alerte sanitaire : l'attitude la plus généralisée, résume l'historienne Mary Fissell, de l'Université Johns Hopkins, est de se dire « nous n'avons plus à nous en préoccuper ». Ceci dit, il y avait un grand groupe de gens qui, alors même que la covid faisait rage, affirmaient très fort qu'on n'avait pas à s'en préoccuper et qui rejetaient tout à la fois les masques, la distanciation, les confinements, ou plus largement, l'expertise médicale. Et ça, c'est une différence mesurable avec tout ce qui était survenu auparavant, juge Alexander Navarro : « en 1918, il y avait une attitude respectueuse envers la science et la médecine, qui semble manquer aujourd'hui ».

Ce qui n'augure pas bien pour la prochaine épidémie, remarquent ces historiens.

NORTHLAND SEASONAL STORAGE



- Vente et location
- Conteneurs 20 et 40 pieds
- Unités de location sur site
- Stationnement saisonnier
- Location et entreposage de mobiles
- Chasse-neige et épanduses
- Poêle à bois, à granules et barbecues
- Service de remorque à plateforme surbaissée

PROPRIÉTAIRE ET OPÉRATEUR
Stephane Deschamps

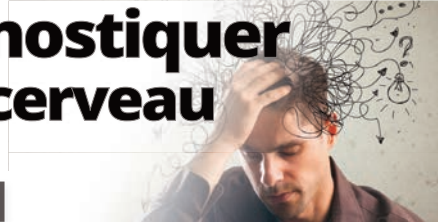
Après les heures de bureau :
705 335-0415

149 route 11 Est, Moonbeam, ON P0L 1V0
705-332-1414
www.northlandstorage.ca

Non, on ne peut pas diagnostiquer le TDAH par un « scan » du cerveau



Par Kathleen Couillard



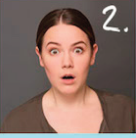


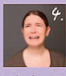

Doit-on procéder à un examen d'imagerie médicale du cerveau —un « scan », en anglais— pour mieux diagnostiquer le TDAH? C'est ce que prétendent depuis quelques années certaines cliniques médicales. Pourtant, constate le *Détecteur de rumeurs*, cette approche couteuse n'a aucune base scientifique.

L'origine de la rumeur

Des publicités sur les réseaux sociaux prétendent qu'il existe différentes formes de TDAH et qu'en les identifiant, on peut adapter le traitement et augmenter son efficacité. Celle ci-dessous est par exemple pour une application française.

Comment gérer le TDAH

SELON LES 5 TYPES DE TDAH

 <p>2.</p> <p>TDAH Inattentif</p> <p>Symptômes: symptômes principaux du TDAH plus faible énergie et motivation, rêveur et absorbé. Le type 2 est diagnostiqué plus tard dans la vie, voire jamais. Il est plus fréquent chez les filles. Ce sont des enfants et des adultes calmes, souvent étiquetés paresseux, démotivés et pas intelligents.</p> <p>SPECT: généralement faible activité dans le cortex préfrontal lors d'activités nécessitant de la concentration et faible activité cérébelleuse.</p>	 <p>1.</p> <p>TDAH Classique</p> <p>Symptômes: symptômes principaux du TDAH plus hyperactivité, agitation et impulsivité.</p> <p>SPECT: généralement faible activité dans le cortex préfrontal lors d'activités nécessitant de la concentration.</p>
 <p>3.</p> <p>TDAH Hyperfocalisé</p> <p>Symptômes: symptômes principaux du TDAH plus rigidité cognitive, difficulté à changer d'attention, fixé sur des pensées ou comportements négatifs, anxieux, rancunier, argumentatif, opposé et besoin de stabilité. Souvent observé dans des familles avec des problèmes de dépendance ou des tendances obsessionnelles.</p> <p>SPECT: généralement une activité élevée dans le cingulum antérieur plus faible activité dans le cortex préfrontal lors d'activités nécessitant de la concentration.</p>	 <p>4.</p> <p>TDAH du Lobe Temporal</p> <p>Symptômes: symptômes principaux du TDAH, irritabilité, mauvaise interprétation des commentaires, anxieux, maux de tête ou douleurs abdominales, antécédents de traumatismes crâniens, crises de colère familiales, pensées noires, problèmes de sommeil et de lecture. Souvent observé dans des familles avec des problèmes d'apprentissage ou de tempérament.</p> <p>SPECT: généralement faible activité dans le lobe temporal plus faible activité dans le cortex préfrontal lors d'activités nécessitant de la concentration.</p>
 <p>5.</p> <p>TDAH Anneau de Feu</p> <p>Symptômes: symptômes principaux du TDAH plus humeur instable, explosions de colère, opposition, rigidité, pensées rapides, paroles excessives et très sensible aux sons et aux lumières. Je l'ai nommé Anneau de Feu après avoir vu cet intense anneau d'hyperactivité dans les cerveaux des personnes affectées. Ce type s'aggrave souvent avec les stimuli.</p> <p>SPECT: activité globalement aggraver dans tout le cortex, avec ou sans faible activité dans le cortex préfrontal.</p>	

Results may vary due to personal features

Les différents types de TDAH (au nombre de 5 ou de 7, selon les sources) ont été décrits il y a au moins 20 ans par le Dr Daniel Amen, un psychiatre américain. L'origine de sa première publication est obscure, a écrit le *New Scientist* l'an dernier.

Wikipédia décrit le Dr Amen comme une « célébrité » aux États-Unis, mais une rapide recherche révèle qu'il a été à la fois encensé et critiqué. Sur le site web de la clinique qu'il a fondée et qui porte son nom, on lit donc que chaque forme de TDAH nécessiterait son propre traitement. Son équipe utilise à cette fin une technique d'imagerie du cerveau - la tomodensitométrie par émission de photons uniques (TEMP, ou SPECT en anglais) - pour déterminer le type de TDAH de chaque client.

Existe-t-il vraiment différents types de TDAH?

L'une des faiblesses de cette théorie est que le système du Dr Amen inclut des types de TDAH complètement nouveaux, écrivaient en 2012 des chercheurs de la Pennsylvanie. Leur article s'intéressait à l'utilisation des techniques d'imagerie médicale pour les diagnostics en psychiatrie. Il se trouve que la classification utilisée par le Dr Amen est exclusivement basée sur des observations réalisées par lui-même et aucune donnée révisée par les pairs n'existe pour soutenir la validité de ces catégories.

Autrement dit, ces types de TDAH ne correspondent à rien de ce que l'on retrouve dans le DSM-5, le livre de référence pour le diagnostic des troubles mentaux et psychiatriques. Celui-ci décrit plutôt trois catégories de TDAH : inattentif, hyperactif/impulsif et combiné.

Aucune étude sérieuse

L'imagerie SPECT est une technique qui mesure le mouvement, dans le cerveau, d'un marqueur radioactif qui a été injecté au préalable dans le sang. Elle entre donc dans la catégorie des approches médicales dites « invasives ». Ce qu'affirme le Dr Amen depuis les années 2000, c'est qu'on peut de cette façon améliorer le diagnostic du TDAH. Pour justifier cette conclusion, il se base sur les 200 000 examens du cerveau qu'il aurait pratiqués au fil des années avec l'imagerie SPECT. En 2020,

une évaluation par imagerie SPECT à l'une des cliniques du Dr Amen coûtait 4000 \$.

Dès 2009, dans une critique de l'un des livres du Dr Amen, le médecin Andrew

Leuchter déplorait qu'aucune analyse systématique n'ait été effectuée pour démontrer que cette approche est plus efficace que l'approche traditionnelle. En 2010, les médecins Bryon Adinoff et Michael Devous rapportaient que le Dr Amen avait refusé l'offre du Brain Imaging Council de la Société de médecine nucléaire : celui-ci avait proposé qu'une analyse indépendante de ses données soit réalisée.

Deux ans plus tard, les scientifiques de la Pennsylvanie notaient que les arguments utilisés par les cliniques du Dr Amen continuaient de n'être basés que sur des anecdotes et des témoignages. Ils soulignaient que les études vantant les mérites du SPECT avaient été menées par des chercheurs qui, comme ceux de la clinique Amen, avaient des intérêts financiers dans la procédure.

Des différences trop subtiles pour le diagnostic

L'argument central du Dr Amen, c'est que les résultats d'imagerie montreraient des différences entre les cerveaux avec ou sans TDAH. Le psychologue américain Joel Nigg remarquait toutefois en 2020 que ces différences n'étaient pas assez importantes pour établir quoi que ce soit. Il faisait une analogie avec la taille : généralement, les hommes sont plus grands que les femmes. Cependant, on ne peut pas mesurer une personne pour déterminer son sexe. Le même problème se présente si on tente de réduire un diagnostic de TDAH à une imagerie médicale.

Cette interprétation était partagée par les chercheurs de la Pennsylvanie, qui soulignaient en 2012 qu'il est difficile d'appliquer des comparaisons de moyennes à des individus.

Une approche non recommandée

Dans une prise de position de 2018, l'Association américaine de psychiatrie (APA) affirmait qu'à l'exception de la détection d'anomalies comme une lésion ou une atrophie du cerveau, la neuroimagerie n'avait pas d'impact significatif sur le diagnostic ou le traitement des patients atteints de troubles psychiatriques.

Selon l'APA, pour qu'une telle approche soit utilisée pour effectuer des diagnostics, elle doit avoir une sensibilité et une spécificité d'au moins 80 %. Elle doit aussi être fiable, reproductible, non invasive et peu couteuse. Enfin, elle doit avoir été validée par au moins deux études indépendantes publiées dans des journaux avec un processus de révision par les pairs. À ce jour, aucune technique d'imagerie ne répond à ces critères pour le diagnostic du TDAH.

Au Québec, l'Hôpital Ste-Justine est un parmi plusieurs établissements de santé à souligner que « pour le moment, on ne peut pas recourir à une imagerie du cerveau pour diagnostiquer le TDAH ».

Les chercheurs de la Pennsylvanie rappelaient quant à eux qu'aucune association médicale professionnelle ne sanctionnait l'utilisation de l'imagerie SPECT pour les diagnostics neuropsychiatriques.

Verdict

La neuroimagerie SPECT ne permet pas de poser un diagnostic de TDAH ni de déterminer si une personne est atteinte d'une forme particulière de ce trouble. Cette approche est à la fois invasive et couteuse et devrait donc être évitée puisqu'elle ne comporte pas d'avantages pour le patient.

Le *Détecteur de rumeurs* débolonne les affirmations douteuses, les rumeurs et les fausses nouvelles en s'appuyant sur des faits scientifiques.

Visitez lenord.ca pour plus d'articles!

Mot caché

Thème :
VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES
8 lettres

E	O	R	E	L	O	B	T	N	A	G	P	P	C	M	S	C	S	C	J
T	C	E	C	A	F	E	T	A	N	A	E	H	A	E	A	E	A	A	C
S	A	R	N	O	T	S	E	V	R	T	E	N	T	M	L	R	Q	A	H
E	S	U	C	H	A	L	E	E	A	M	T	T	I	L	D	U	E	A	A
V	Q	T	J	E	L	I	O	V	I	E	E	S	E	I	E	M	L	M	N
E	U	N	U	N	B	F	A	S	A	N	O	T	G	T	R	A	B	A	D
S	E	I	P	E	O	R	E	U	U	L	E	A	T	P	E	R	A	J	A
U	T	E	E	U	C	A	A	L	E	R	N	E	L	A	I	I	E	Y	I
O	T	C	L	G	O	H	D	C	B	E	E	T	I	G	L	N	M	P	L
L	E	A	I	H	B	E	A	U	E	E	S	T	K	N	L	I	R	U	M
B	R	L	C	O	S	B	R	R	M	L	T	P	T	E	O	E	E	A	A
D	E	N	T	U	L	I	T	R	P	R	E	T	A	E	C	R	P	R	I
T	O	T	E	O	O	A	E	S	A	E	E	T	E	D	P	E	M	R	L
P	E	R	U	N	I	D	O	L	O	P	C	B	T	S	R	O	I	A	L
L	A	S	G	L	I	U	T	E	R	E	B	H	O	U	S	I	L	S	O
V	O	I	L	N	L	B	A	N	D	E	A	U	A	N	N	U	L	A	T
N	E	E	G	I	I	R	P	A	C	E	B	O	R	P	O	I	A	L	S
P	U	O	E	O	E	T	O	L	E	J	E	A	N	S	E	M	Q	H	E
R	T	R	E	L	U	O	G	A	C	T	O	C	I	R	T	A	I	U	C
E	L	F	U	O	T	N	A	P	S	A	R	I	B	A	S	N	U	K	E

- | | | | |
|---|--|--|--|
| B
Bandeau
Bas
Béret
Bermuda
Blouse
Blouson
Boléro
Botte
Bracelet
Bretelles | Châle
Chandail
Chapeau
Chaussette
Chemise
Collier
Cravate
E
Écharpe
Espadrille
Étole | J
Jaquette
Jeans
Jupe
K
Kilt
Kimono
L
Lunettes
M
Maillot
Manteau
Marinière | Poncho
Pyjama
R
Redingote
Robe
S
Salopette
Sari
Sarrau
Soulier
T
Tailleur
Tricot
Tunique
V
Vareuse
Veste
Veston
Voile |
| C
Cafetan
Cagoule
Camisole
Capri
Cardigan
Casquette
Ceinture | F
Foulard
G
Gant
Gilet
I
Imperméable | P
Pagne
Pantoufle
Paréo
Peignoir
Polo | |

ESPRESSO TONIC À L'ÉRABLE



INGRÉDIENTS

- 1/2 oz de sirop d'érable (de préférence doré pour son gout délicat)
- 1 oz de jus de pamplemousse frais
- 1 espresso double (1 1/2 oz)
- 3 1/2 oz de tonic
- 1 zeste de pamplemousse (pour décorer)

ÉTAPES DE PRÉPARATION

1. Dans un verre *highball* de 12 oz, verser tous les ingrédients liquides, sauf le tonic.
2. Remplir de glaçons et mélanger à la cuillère jusqu'à ce que le verre vous glace les doigts.
3. Verser le tonic.
4. Décorer du zeste de pamplemousse.

Sudoku

JEU N° 916

NIVEAU :
DIFFICILE

			2	8				
		1						3
9						2		7
		8	7					5
6				1				
	4	5		3				1
					4	6		
	6	3	8					
2	5				9			4

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU N° 916

4	8	3	6	9	1	7	5	2
6	9	1	7	8	3	6	1	8
2	7	4	6	5	3	8	9	1
1	2	6	8	3	9	6	7	4
5	6	7	9	1	5	2	4	8
8	3	7	5	1	4	2	6	9
3	5	4	2	6	7	8	1	9
7	1	2	3	4	5	6	8	9
8	4	3	6	9	7	1	5	2
9	6	5	1	8	2	4	7	3

Votre annonce aurait pu être ici!

Assurez-vous d'être vu en réservant votre espace **DÈS MAINTENANT!**

Communiquez avec Manon :
vente@hearstmedias.ca

Réponse du mot caché : **PANTALON**

AVIS DE DÉCÈS



Lauradin Veilleux

Nous avons le regret d'annoncer le décès de M. Lauradin Veilleux, à l'âge de 94 ans, le vendredi 14 mars 2025, au Foyer des Pionniers de Hearst. Il laisse dans le deuil son épouse Loraine (née Tremblay), de Hearst, ainsi que ses six enfants : Étienne (Louise) de Hearst, Jean-Roger (Guylaine) de Hearst, Louis (Lynne) de Kapuskasing, Aimé (Irène) de Hearst, Nathalie de Port Perry et Sylvain (Johanne) de Hearst. Il laisse également dans le deuil neuf petits-enfants : Mélanie, Ian, François, Frederick, Xavier, Samantha, Isaac, Melina, Marc-André et Jonathan; ainsi que 12 arrière-petits-enfants. Lauradin sera aussi énormément manqué par ses quatre sœurs : Dolorès, Ella (Claude), Lona, Nicole (Marc); ses cinq frères : Martial, Noël, George (Lisa), Claude (Michelle), André (Rachel); sa belle-sœur Andrée et son beau-frère André; de même que de nombreux neveux, nièces, parents et amis.

Il fut précédé dans la mort par sa 1^{re} épouse Hélène Blanchard, sa sœur Lisette, ses frères Réal, Réginald et Lionel, son beau-frère Antonio ainsi que ses belles-sœurs Yvonne et Claire. On se souvient de Lauradin comme d'un époux, père et grand-père dévoué, attentionné envers sa famille. Il s'assurait toujours du bien-être des siens et a donné beaucoup de son temps pour que ses enfants aient la chance de profiter pleinement de la vie et des loisirs. Homme au grand cœur, sociable, de bonne humeur et toujours souriant, son énergie positive faisait de lui une personne aimée de tous.

Avant la retraite, Lauradin était mécanicien de métier. Très dévoué à son travail, il a exercé ce métier pendant de nombreuses années et a également fait l'enseignement en usinage et menuiserie à l'École secondaire catholique de Hearst. Grâce à sa bienveillance et son amour du partage, Lauradin s'est assuré de transmettre ses connaissances et son savoir-faire à sa descendance.

Homme de famille, de cœur et de traditions, il était profondément attaché à la terre paternelle où il prenait plaisir à s'occuper des chevaux. Il aimait se garder occupé et avait toujours des projets en vue. Il trouvait une joie particulière à recevoir ses proches au camp, un lieu qu'il chérissait beaucoup. D'ailleurs, les rencontres familiales au chalet des Veilleux lui donnaient la chance de voir tous les membres de sa grande famille, en partageant des moments précieux et mémorables.

Collectionneur dans l'âme, sa passion pour les vieilles voitures, les bouteilles, les vieilles montres et les haches était une manière pour lui de préserver le passé et de transmettre l'histoire aux générations futures. Comme grand chevalier, Lauradin s'impliquait dans plusieurs activités. Il aimait donner de son temps comme bénévole, en tant que musicien au Foyer des pionniers, accompagné des autres membres de sa famille. C'est dans ces moments de joie, de convivialité et de chaleur que Lauradin aimait se retrouver entouré de sa famille et de ses amis.

Tout au long de sa vie, Lauradin a su préserver et transmettre les traditions familiales qui étaient chères à son cœur. Ses souvenirs riches et chaleureux resteront gravés dans nos mémoires, comme des moments de bonheur simple et authentique.

M. Lauradin Veilleux reposait aux Services funéraires Fournier le mardi 18 mars 2025 de 18 h à 20 h et le mercredi 19 mars 2025 de 9 h à 10 h 15. Ses funérailles ont suivi à 10 h 30 en la cathédrale Notre-Dame de l'Assomption de Hearst.

Pour ceux qui le souhaitent, des dons au Foyer des Pionniers de Hearst ou pour célébrer une messe peuvent être faits à la mémoire de M. Veilleux.

LES MÉDIAS DE L'ÉPINETTE NOIRE EXPRIMENT LEURS CONDOLÉANCES AUX FAMILLES ET AMIS DES DÉFUNTS.

Urgent besoin d'employés ?
**ANNONCEZ ICI et
TROUVEZ-LES !**

vente@hearstmedias.ca



OFFRES D'EMPLOI



HÔPITAL
NOTRE-DAME
HOSPITAL (HEARST)

est à la recherche d'une personne à la
Direction des ressources humaines

Si vous êtes intéressé(e) à vous joindre à une organisation dynamique vouée à l'excellence opérationnelle, à un milieu sain et sécuritaire, la satisfaction du patient et à l'engagement communautaire; veuillez consulter notre site web www.ndh.on.ca afin d'examiner la description de l'emploi et la procédure pour soumettre votre demande.

AVIS AUX MEMBRES INTÉRESSÉ(E)S

position au conseil administratif

Pour pourvoir un poste vacant à la direction de la **COOPÉRATIVE DE HEARST**, vous devez être **MEMBRE ACCEPTÉ(E)** par le conseil d'administration. Vous devez également remplir un formulaire disponible à la Co-op ou envoyer une demande par courriel pour recevoir un formulaire.

Cette année, **deux postes de directeurs** sont disponibles.

Date limite de soumission :
le 5 avril 2025 à 12 h



Pour recevoir le formulaire par courriel :
ELIZABETH.DUMAS@HEARSTCOOP.COM

castle
CO-OP DE
HEARST
CO-OP



AVIS DE RÉUNION PUBLIQUE

CONCERNANT UNE PROPOSITION DE MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE DE HEARST No. 76-19

Veillez noter que le conseil municipal de la Ville de Hearst tiendra une réunion publique afin d'examiner une proposition de modification de l'article 3.1.8 de l'arrêté municipal n° 76-19, étant le Règlement de zonage de la Ville de Hearst, conformément à l'article 34 de la Loi sur l'aménagement du territoire, L.R.O. 1990, chap. P.13. La modification porte sur la réglementation des bâtiments portables comme alternative aux cabanons de rangement dans diverses zones.

DÉTAILS DE LA RÉUNION

DATE : 8 avril 2025
HEURE : 18 h
LIEU : Salle du conseil de l'hôtel de ville de Hearst,
 925, rue Alexandra, Hearst (ON)

BUT ET EFFET DE LA MODIFICATION PROPOSÉE : La modification proposée vise à réviser l'article 3.1.8 du Règlement de zonage afin d'y inclure les dispositions suivantes :

- Les conteneurs d'expédition seront autorisés dans toutes les zones, à l'exception des zones résidentielles.
- L'emplacement des conteneurs d'expédition doit être conforme aux règlements relatifs aux bâtiments accessoires de la zone concernée.
- Un maximum de trois (3) conteneurs d'expédition sera autorisé par propriété dans les zones rurales et institutionnelles.
- Les conteneurs d'expédition doivent être peints et entretenus de manière à s'harmoniser avec les structures environnantes sur la propriété.
- L'installation de conteneurs d'expédition dans toutes les zones nécessitera un permis de construction.
- L'exigence d'une entente de plan d'implantation pour les conteneurs d'expédition dans les zones commerciales sera supprimée.
- La limite de temps pour l'installation de conteneurs d'expédition dans les zones commerciales sera supprimée.

PARTICIPATION : Toute personne peut assister à la réunion publique et/ou soumettre des observations écrites ou verbales à l'appui ou en opposition à la modification proposée. Les soumissions écrites concernant la modification proposée, ainsi que les demandes pour être informé(e) de la décision du Conseil, doivent être envoyées au directeur de l'aménagement à l'adresse ci-dessous.

DROITS D'APPEL : Si une personne ou un organisme public ne présente pas d'observations verbales lors de la réunion publique ou ne soumet pas d'observations écrites au Conseil de la Ville de Hearst avant l'adoption du Règlement, cette personne ou cet organisme public n'a pas droit de faire appel de la décision du Conseil auprès du Tribunal ontarien de l'aménagement du territoire, et ne pourra être ajouté(e) comme partie à l'audience d'un appel devant le Tribunal, sauf si le Tribunal estime qu'il existe des motifs raisonnables pour le faire.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES : Des informations supplémentaires, y compris la documentation de soutien pour la modification proposée au Règlement de zonage, peuvent être obtenues en contactant le directeur de l'aménagement à l'adresse indiquée ci-dessous ou en visitant l'Hôtel de Ville au 925, rue Alexandra, Hearst (Ontario), pendant les heures normales de bureau.

Daté à la Ville de Hearst, ce 13 mars 2025.

Kory Hautcoeur

Directeur de l'aménagement
 S.P. 5000 Hearst (Ontario)
 POL 1N0
 Téléphone : (705) 362-4341, poste 1200
 Courriel : khautcoeur@hearst.ca

Un succès malgré des conditions éprouvantes



Denis Gaulin avec le poisson gagnant d'une valeur de 5000 \$
 Photo : Crystel Vallée

Par Kristophe Bédard

Le Club Chasse et Pêche de Hearst a organisé ce weekend son évènement annuel, le derby de pêche sur glace Hearst Pike Fever, attirant 91 participants malgré des conditions météorologiques difficiles. Bien que la glace soit sécuritaire, des couches épaisses de slush ont rendu la mobilité difficile sur le lac, obligeant les pêcheurs à adapter leurs stratégies pour trouver les meilleurs endroits pour pêcher.

Cette année, une nouvelle règle a été mise en place : seuls les brochets mesurant 32 pouces ou plus pouvaient être apportés à la station de pesée officielle. Cette modification a eu un impact considérable sur les résultats, avec seulement sept poissons enregistrés tout au long de la journée, un nombre bien inférieur à celui de l'année précédente, où plus de 30 brochets de plus de 15 livres avaient été pesés.

Le temps a également joué un rôle dans la compétition. La matinée a commencé sous des orages, suivis de conditions plus clémentes jusqu'à midi, alors qu'une pluie intense s'est installée. Malgré cela, de nombreux pêcheurs ont persévéré et sont restés jusqu'à la cérémonie de remise des prix, célébrant ainsi les gagnants du jour.

Une initiative appréciée cette année a été la participation de six jeunes pêcheurs, âgés de moins de 14 ans. Pour encourager la relève, la règle de taille des poissons ne s'appliquait pas à cette catégorie. Les jeunes participants ont montré leur habileté, chaque pêcheur ayant réussi à capturer au moins un poisson à amener à la pesée. Le gagnant de cette catégorie, William Lachance, a remporté un prix de 100 \$, ainsi qu'un chandail. Denis Gaulin a remporté la première place avec un brochet de 19,11 lb, obtenant ainsi un prix de 5 000 \$. Dany Vienneau, avec un brochet de 16,69 lb, a pris la deuxième place et a reçu 2 000 \$. Annie Villeneuve, qui a capturé un brochet de 15,61 lb, a terminé en troisième position, gagnant 1 500 \$. Nicolas Rousselle, avec un brochet de 12,77 lb, a pris la quatrième place et a remporté 1 000 \$.

D'autres prix ont également été attribués lors de tirages spéciaux. Serge Roy, Luc Tremblay, Tania Villeneuve et Jason Robichaud ont été les heureux gagnants du tirage VIP. Diane Light a remporté le prix « Inscription hâtive », tandis que Yvan Bray et Serge Roy ont été les gagnants des prix de participation. Denis Gaulin a également remporté le prix du premier poisson.

Le Club Chasse et Pêche de Hearst tient à exprimer sa gratitude à tous ses bénévoles sur ses réseaux sociaux, qui ont travaillé sans relâche pour faire de cet évènement un succès. « Un merci particulier est adressé aux commanditaires et aux pêcheurs qui ont bravé les conditions difficiles pour participer au derby de cette année. »

L'organisation espère que cet évènement continue de rassembler la communauté locale et de promouvoir la passion pour la pêche sur glace dans la région. Le Club se réjouit déjà de la prochaine édition du derby, prévue pour l'année prochaine, et invite tous les passionnés à se joindre à cette tradition bien ancrée dans la région.

Le Nord vous tient au courant de ce qui se passe dans votre communauté!

Les LUMBERJACKS terminent la saison en beauté avec une 39^e victoire en 52 joutes

Par Gilles Péloquin La troupe de Marc-Alain Bégin a clôturé une saison « merveilleuse » dans la LHJNO avec un gain de 5 à 2 vendredi soir dernier au Centre récréatif Claude-Larose face au Rock de Timmins et devant 661 spectateurs, la deuxième meilleure assistance de la saison à Hearst.

Les Jacks ont ainsi remporté leur 39^e « succès » de la saison de 52 parties et un 20^e gain à domicile en 26 parties, la deuxième meilleure fiche de la ligue, derrière les Cubs de Sudbury.

Dans cet ultime « rendez-vous » de la saison 2024-2025, l'Orange et Noir s'est imposé, surtout en deuxième période avec deux filets pour prendre les devants 3 à 2 contre le Rock, après une première période égale 1 à 1. Les Jacks ont consolidé leur priorité en fin de troisième période avec deux buts rapides en moins d'une minute pour se sauver avec la victoire, 5 à 2, et terminer la saison au 2^e rang de la LHJNO avec 80 points de classement, à 10 points des champions, les Cubs de Sudbury.

Les buts dans ce match reviennent à William Pâquet (5^e), Adam Shillinglaw (21^e), Tyler Patterson (2^e) (but gagnant), Ty McKay (12^e) (en désavantage numérique et dans un filet désert) et Liam Boswell (15^e). Le gardien vainqueur de ce match contre Timmins, Alexandre Boivin, a stoppé 35 des 37 tirs en sa direction. Il n'a cédé que devant Jack Kelly et Kaeden McArthur du Rock.

DANS LE VESTIAIRE... Les trois étoiles de la rencontre ont été décernées à Mathieu Comeau des Jacks qui a préparé trois des cinq filets, Ty McKay aussi des Jacks



Photo : Lumberjacks/web

Dernière semaine des trois étoiles de la LHJNO et toutes d'Iroquois Falls



Par Gilles Péloquin

La Ligue de hockey junior du Nord de l'Ontario a annoncé ce lundi 17 mars que le trio d'attaquants du Storm d'Iroquois Falls, composé de Jordan Mayo, Carter Jamieson et Landon Trethewey, ont été nommés les trois étoiles de la dernière semaine en saison régulière 2024-2025, la 26^e, qui s'est terminée le dimanche 16 mars.

1^{re} ÉTOILE

Jordan Mayo, attaquant du Storm d'Iroquois Falls : En récoltant un total combiné de six points en deux matchs pour Iroquois Falls, le joueur de 16 ans originaire de Kingston en Ontario a aidé le Storm à se qualifier pour les séries éliminatoires. En fait, Mayo a marqué deux buts et aidé à en préparer quatre autres pour terminer la saison régulière sur une séquence de sept matchs avec au moins un point. En tête de toutes les recrues de la NOJHL avec 24 buts, le produit des programmes préparatoires U16 AAA des Greater Kingston Gaels et U16 des CIHA Voyageurs, Mayo a également terminé troisième en production offensive parmi les patineurs de première année avec 51 en 50 sorties.

2^e ÉTOILE

Carter Jamieson, attaquant du Storm d'Iroquois Falls : Jamieson a fourni des efforts multipoints consécutifs pour Iroquois Falls. Ce joueur de 19 ans, originaire de Highland Township au Michigan, a marqué trois buts, dont un but gagnant, et a contribué à trois autres dans le cadre des victoires à Powassan et French River. En jouant pour l'équipe Victory Honda U18 AAA la saison dernière, Jamieson a marqué des points lors de cinq matchs consécutifs en fin de saison pour le Storm, les aidant à décrocher une place en séries éliminatoires.

3^e ÉTOILE

Landon Trethewey, attaquant du Storm d'Iroquois Falls : Trethewey a marqué dans chacun des matchs

à l'extérieur contre les Voodoos et les Rapids et a également distribué quatre aides, rejoignant Mayo et Jamieson avec des weekends à six points. Ayant déjà joué au hockey mineur avec les Wolves du Centre de l'Ontario, le joueur de 20 ans, originaire de Fenelon Falls en Ontario, a été un élément clé dans la course de son club aux séries éliminatoires. Au cours des sept derniers matchs d'Iroquois Falls, pour lesquels ils ont affiché un bilan de 6-0-1-0, Trethewey a obtenu une moyenne de deux points par match, avec 14 au total, soit cinq buts et neuf passes décisives.

MENTIONS HONORABLES chez les LUMBERJACKS... Offensivement, à l'attaquant Mathieu Comeau, auteur de trois passes dans la seule joute de la fin de semaine contre Timmins; et défensivement, au gardien Alexandre Boivin qui a repoussé 35 des 37 tirs du Rock en sa direction vendredi dernier dans le gain des Jacks 5 à 2.

JOUEURS HONORÉS des JACKS cette saison... Durant 26 semaines de présentation des trois étoiles en saison 2024-2025 dans le circuit Mazzuca, 78 joueurs furent honorés dont 10 Lumberjacks, notamment Mathieu Comeau (2 fois), Henry Ouellet (2 fois), Adam Shillinglaw, Alexandre Boivin, Tyler Patterson (2 fois), William Pâquet et Aiden Kalin.

Félicitations à ceux qui ont été sélectionnés chez nos Lumberjacks.

avec un but et une aide, puis Dryden Riley, le gardien de Timmins, qui a stoppé 46 des 50 tirs. Seulement 14 minutes de punitions furent appliquées dans cette partie, donnant un but sur trois chances en avantage numérique pour le Rock et 0 en 2 pour l'Orange et Noir. D'ailleurs, le match s'est joué très rapidement, soit en 2h05 minutes.

Place maintenant aux séries éliminatoires 2025 : les séries quarts de finale 4 de 7 commenceront dès jeudi soir du côté de Sudbury face à Iroquois Falls, et vendredi soir le 21 mars au Centre récréatif Claude-Larose pour les Lumberjacks qui seront les hôtes des Voodoos de Powassan dès 19 h 30 pour le 1^{er} match des séries éliminatoires.



Powassan à Hearst dès ce vendredi pour la série quart de finale 4 de 7 dans la LHJNO



L'action dans cette série quart de finale 4 de 7 commencera avec les deux premiers affrontements, ce vendredi 21 mars et le lendemain samedi 22 mars, au Centre récréatif Claude-Larose de Hearst, chaque fois à 19 h. Photo : Lumberjacks/web

Par Gilles Péloquin

La Ligue de hockey junior du Nord de l'Ontario a annoncé le calendrier OFFICIEL des joutes de la série quart de finale entre les Lumberjacks de Hearst, classés deuxièmes têtes de série, et les Voodooos de Powassan, septièmes au classement final de la saison 2024-2025 dans le circuit Mazzuca.

Le Powassan Sportsplex sera le site de la présentation des troisième et quatrième rencontres entre les deux équipes, et ce, le lundi 24 mars et le mardi 25 mars. Ensuite, si nécessaires, un cinquième match aurait lieu à Hearst le vendredi 28 mars au Centre récréatif Claude-Larose puis le match n° 6 serait disputé le dimanche 30 mars au Sportsplex de Powassan. Et si la série se poursuit jusqu'à la limite des sept parties, les Lumberjacks accueilleront le match décisif le mardi 1^{er} avril. Il est bon de rappeler à tous les partisans des Lumberjacks que chaque match

de la série quart de finale 4 de 7 débutera à 19 h, autant à Hearst qu'à Powassan.

TOUS LES MATCHS de cette série quart de finale 4 de 7 seront présentés en direct à la radio sportive n° 1 de Hearst, CINN 91,1 avec **GUY MORIN** à la description et **MARC DUPUIS** à l'analyse des deux premières parties.

JACKS vs VOODOOS CETTE SAISON

Les deux équipes se sont affrontées quatre fois : deux fois à Hearst et deux fois à Powassan. La formation de Marc-Alain Bégin revendique quatre victoires en autant de

joutes : à domicile, au Centre récréatif Claude-Larose, triomphes de 5 à 4 le 11 janvier et de 7 à 4 le 16 février, puis au complexe sportif de Powassan, les Jacks ont enregistré des gains de 4 à 3 le 15 novembre et de 6 à 4 le 21 février. Les Lumberjacks ont marqué 22 buts en quatre rencontres contre les Voodooos, ne leur allouant que 15 filets. En saison

régulière, les locaux ont un dossier de 19 gains, 6 revers et une nulle en 26 parties sur les glaces adverses. À domicile, les protégés de Marc-Alain Bégin présentent une fiche de 20 victoires, 5 revers et une défaite en prolongation, en 26 parties. **PRÉDICTION de PÉLO** : Les LUMBERJACKS gagneront en 6 joutes contre les Voodooos.

CALENDRIER OFFICIEL - Série quart de finale 4 de 7

- Match 1 : Vendredi 21 mars à Hearst, 19 h (Centre récréatif Claude-Larose)
 - Match 2 : Samedi 22 mars à Hearst, 19 h (Centre récréatif Claude-Larose)
 - Match 3 : Lundi 24 mars à Powassan, 19 h (Powassan Sportsplex)
 - Match 4 : Mardi 25 mars à Powassan, 19 h (Powassan Sportsplex)
 - Match 5* : Vendredi 28 mars à Hearst, 19 h (Centre récréatif Claude-Larose)
 - Match 6* : Dimanche 30 mars à Powassan, 19 h (Powassan Sportsplex)
 - Match 7* : Mardi 1^{er} avril à Hearst, 19 h (Centre récréatif Claude-Larose)
- *si nécessaire

CLASSEMENT SAISON 2024-2025 Selon la LHJNO, 20 mars 2025														
		GP	W	L	T	OTL	PTS	OTW	GF	GA	DIFF	PCT	PIM	P10
1	xz - Greater Sudbury Cubs	52	44	6	1	1	90	3	252	114	138	0.865	688	8-2-0-0
2	x - Hearst Lumberjacks	52	39	11	1	1	80	4	258	161	97	0.769	538	8-1-1-0
3	x - Blind River Beavers	52	34	14	2	2	72	3	205	150	55	0.692	611	6-3-1-0
4	x - Timmins Rock	52	33	16	2	1	69	0	214	139	75	0.663	569	5-2-2-1
5	x - Soo Eagles	52	32	17	0	3	67	3	209	143	66	0.644	605	5-4-0-1
6	x - Soo Thunderbirds	52	26	23	1	2	55	3	179	177	2	0.529	592	7-3-0-0
7	x - Powassan Voodooos	52	22	25	0	5	49	1	161	177	-16	0.471	621	3-7-0-0
8	x - Iroquois Falls Storm	52	22	26	1	3	48	3	161	202	-41	0.462	745	7-2-0-1
9	Espanola Paper Kings	52	21	27	3	1	46	1	183	237	-54	0.442	876	5-4-1-0
10	French River Rapids	52	16	33	1	2	35	1	147	244	-97	0.337	708	0-10-0-0
11	Kirkland Lake Gold Miners	52	9	39	1	3	22	1	117	284	-167	0.212	627	4-5-1-0
12	Elliot Lake Vikings	52	7	44	1	0	15	1	85	143	-58	0.144	355	0-10-0-0

Photo : Capture d'écran - Lumberjacks/web



Le bilan de « santé » des Lumberjacks en saison 2024-2025 dans la LHJNO

La saison régulière des Lumberjacks est maintenant chose du passé et ce qu'on va maintenant retenir c'est leur séjour dans les séries éliminatoires. Souhaitons qu'il dure le plus longtemps possible et, qui sait, avec une grande finale entre nos Jacks et les champions de la saison régulière, les Cubs de Sudbury.

Par Gilles Péloquin

Au niveau des ASSISTANCES

Au Centre récréatif Claude-Larose de Hearst, 15 598 spectateurs ont assisté aux 26 joutes de la saison régulière des Jacks, pour une moyenne de 599,9 partisans par partie. Sudbury a terminé au 1^{er} rang de la LHJNO avec une moyenne de 818 spectateurs par match devant les Soo Eagles avec 704, et Iroquois Falls au 3^e rang avec 661 devant les protégés de Marc-Alain Bégin au 4^e rang. Les Voodoos de Powassan, qui vont jouer contre les Lumberjacks en séries, se retrouvent au 10^e rang avec une faible moyenne de 151 spectateurs par match.

MEILLEURES FOULES de la SAISON

Des 26 parties jouées à Hearst cette dernière saison, la meilleure assistance a été enregistrée le 7 février contre les Gold Miners de Kirkland Lake avec 762 spectateurs au Centre récréatif Claude-Larose. La 2^e meilleure foule de l'année, le vendredi 14 mars contre Timmins, comptait 661 spectateurs. La 3^e, c'était le 6 décembre aussi contre le Rock, avec 631 partisans à l'aréna de Hearst.

Novembre, le meilleur mois des JACKS

En sept mois de calendrier régulier, soit de septembre 2024 à mars 2025, ce fut sept fois dans le « positif » au niveau des victoires versus les défaites. Le mois de novembre 2024 aura été le meilleur avec neuf gains contre deux échecs et un revers en prolongation, sur 12 parties, pour une récolte de 19 points de classement. Bilan des autres mois du calendrier de 2024-2025 : septembre, quatre victoires et une défaite; octobre, six gains contre deux échecs et un revers en prolongation; décembre, quatre triomphes en quatre parties, mois parfait; janvier, six victoires, deux défaites; février, six gains, deux revers et une nulle; mars, quatre victoires

et une défaite.

Les JACKS dominent dans la LHJNO pour les buts marqués. C'est la meilleure formation du circuit Mazzuca avec 258 buts en 52 joutes, donc une moyenne de 4,961 buts par partie, devant les Cubs de Sudbury au 2^e rang avec 252 buts et une moyenne de 4,846 buts/match. Au 3^e rang, ce sont les Soo Eagles avec 209 filets et une moyenne de 4,019 buts/match.

Les hommes de Marc-Alain Bégin revendiquent une autre belle statistique, étant l'équipe la moins punie de la ligue avec 538 minutes au « cachot » comparativement à 569 minutes pour le Rock de Timmins et devant les Soo Thunderbirds avec 592 minutes. Ajoutons aussi que l'Orange et Noir a connu la meilleure fin de saison de la LHJNO des 11 équipes en compétition avec une fiche de huit gains, un revers et une joute nulle pour 17 points de classement devant les Cubs de Sudbury au 2^e rang et un dossier de 8 gains contre 2 échecs pour 16 points de classement. Les Voodoos de Powassan qui s'amènent à Hearst ce vendredi contre les Lumberjacks ont, dans les 10 derniers matchs de la saison, pris le 10^e et avant-dernier rang avec une fiche de trois victoires contre sept défaites.

LES VICTOIRES des JACKS cette année

Ils ont 39 gains en 52 parties au classement général, juste derrière

les Cubs de Sudbury (44) et devant Blind River (34), Timmins (33) et les Soo Eagles (32). Ils ont obtenu 20 triomphes en 26 joutes à domicile cette année (fiche de 20 gains, cinq défaites et un revers en prolongation pour 41 points de classement), et 19 victoires en 26 présences sur les glaces adverses (fiche de 19 gains contre six revers et une joute nulle) pour 39 points de classement).

ET ENCORE DES CHIFFRES...

De septembre à décembre, les Jacks avaient avec une fiche de 23 gains contre six défaites et une défaite en prolongation; puis de janvier à mars, ils finissent avec une fiche de 16 victoires contre cinq revers et une joute nulle en 22 rencontres.

Les joueurs SÉLECTIONNÉS AU NIVEAU DE LA LHJNO

L'attaquant Mathieu Comeau de l'Orange et Noir est le 5^e meilleur marqueur de la ligue avec ses 67 points, derrière Lucas Signoretti/Sudbury (101 points) et Owen King/Blind River (75 points). Tyler Patterson des Jacks le 5^e meilleur buteur du circuit avec 29 buts, derrière Owen King/Blind River (50 buts). Mathieu Comeau est le 2^e meilleur passeur de la LHJNO avec ses 43 mentions, juste derrière le meneur, Lucas Signoretti/Sudbury (55 passes). Le gardien Alexandre Boivin des Lumberjacks est le 4^e meilleur cerbère du circuit avec un pourcentage d'efficacité de .911, derrière le gagnant, Connor Dunham-Fox de Blind River (.931). Mentionnons aussi qu'Adam Shillinglaw, capitaine des Jacks, est le meilleur « défenseur offensif » de la LHJNO avec ses 56 points, dont 35 aides, faisant de lui le



13^e marqueur du circuit cette année.

TOP 20 des MARQUEURS de la ligue

Pas moins de SEPT joueurs des Lumberjacks figurent parmi les meilleurs marqueurs. Au 5^e rang, l'attaquant Mathieu Comeau (67 points); au 6^e rang, l'attaquant Tyler Patterson (65 points); au 8^e rang, l'attaquant Aiden Kalin (58 points); au 10^e rang, DonHeaven Veilleux (57 points); au 11^e rang, Henry Ouellet (57 points); au 13^e rang, le défenseur et capitaine de l'équipe, Adam Shillinglaw (56 points); et au 17^e rang, l'attaquant Liam Boswell (53 points). Quant aux autres équipes du circuit Mazzuca, mentionnons que les Cubs de Sudbury ont quatre joueurs dans le Top 20, tout comme les Soo Eagles.

CHEZ LES GARDIENS de la LHJNO

Alexandre Boivin de l'Orange et Noir prend le 6^e rang dans le circuit avec ses 22 victoires en 32 parties – un sommet dans la ligue – et une moyenne de 2,95, sans oublier le 2^e cerbère de l'équipe locale, Owen Bonthuis, qui termine au 10^e rang avec 15 gains en 22 joutes pour une moyenne de 3,40.

Il est donc évident que les Lumberjacks méritent cette 2^e position dans la LHJNO cette saison, une année fantastique à tous les points de vue. Maintenant, place à la « vraie saison » : les séries éliminatoires.

GO JACKS GO !

LES SÉRIES ÉLIMINATOIRES DES LUMBERJACKS CINN911.com

Présentées par Expert Chevrolet Buick GMC



EN DIRECT

À compter du 20 mars!

À la maison et sur la route!

EN DIRECT SUR LES ONDES DE VOTRE RADIO CINN 91,1!!!

MERCI À NOS FIDÈLES LECTEURS!

Devenez membre des Médias de l'épinette noire !

Courez la chance de gagner



- 2 vélos électriques offerts par Lebel Chainsaw - Valeur **6000 \$**

LEBEL
CHAINSAW.CA

- 2 chaises berçantes fabriquées par Gérard Payeur, artisan - Valeur **1500 \$**

- **500 \$** en cartes Radio Bingo !

- Plusieurs prix pour les enfants !

Passez au 1004 rue Prince pour devenir membre !